

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

# PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

COVID-19 : une menace sans précédent  
pour le développement

AVR  
2020



Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

## **Afrique subsaharienne**

**COVID-19 : une menace sans précédent pour le développement**

**AVR 20**

©2020 International Monetary Fund  
Édition française ©2020 Fonds monétaire international

Édition française

Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI sous la direction de Marc Servais

Correction : Monica Nepote-Cit et Sophie Ruberti

PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

IMF Library

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa : COVID-19 : an unprecedented threat to development.

Other titles: Sub-Saharan Africa : COVID-19 : an unprecedented threat to development. | World economic and financial surveys.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2020. | World economic and financial surveys. | April 2020. | Includes bibliographical references.

Identifiers: ISBN 9781513536835 (English Paper)  
9781513538495 (English Web PDF)  
9781513538501 (French Paper)  
9781513538532 (French Web PDF)

Subjects: LCSH: Africa, Sub-Saharan—Economic conditions. | Coronavirus infections—Economic aspects—Africa, Sub-Saharan. | Economic development—Africa, Sub-Saharan. | Africa, Sub-Saharan—Economic policy.

Classification: LCC HC800.R4 2020

Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services  
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)

Tél. : (202) 623-7430 Téléc. : (202) 623-7201

Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org)  
[www.imf.org](http://www.imf.org)  
[www.elibrary.imf.org](http://www.elibrary.imf.org)

# Table des matières

<b>Remerciements .....</b>	<b>iv</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>v</b>
<b>COVID-19 : une menace sans précédent pour le développement .....</b>	<b>1</b>
Perspectives de croissance en 2020 : la pandémie de COVID-19 et l'effondrement des cours du pétrole.....	2
Priorités .....	7
<b>Appendice statistique .....</b>	<b>17</b>
<b>Encadré</b>	
1.1. Données et leçons de la crise Ébola de 2014–15 en Afrique de l'Ouest.....	14
<b>Graphiques</b>	
1.1. Prix mondiaux du pétrole, en termes réels.....	2
1.2. Afrique subsaharienne : écarts de l'indice EMBI.....	2
1.3. Pays préémergents et pays émergents d'Afrique subsaharienne : flux cumulés d'investissements de portefeuille .....	3
1.4. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : nombre cumulé de cas de COVID-19 .....	3
1.5. Afrique subsaharienne : cas de COVID-19 et dépenses de santé.....	3
1.6. Afrique subsaharienne : vulnérabilité des pays face au choc dû à la COVID-19 .....	4
1.7. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 1970–2020 .....	5
1.8. Variation prévue des cours des produits de base .....	6
1.9. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2019–20 .....	6
1.10. Scénario de risque extérieur à la baisse : écart par rapport à la croissance du PIB dans le scénario de référence, 2020 .....	7
1.11. Afrique subsaharienne : mesures mises en œuvre pour combattre la COVID-19 .....	8
1.12. Afrique subsaharienne : paiements d'intérêts exprimés en proportion des recettes, 2010–20.....	9
1.13. Afrique subsaharienne : ratio dette publique/PIB, 2017–25 .....	10
1.14. Afrique subsaharienne : variations des taux de la politique monétaire depuis fin 2019.....	11
1.15. Afrique subsaharienne : émissions d'euro-obligations et échéances, 2020–25.....	12
1.16. Afrique subsaharienne : taux de change.....	12

## Remerciements

L'édition d'avril 2020 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Siddharth Kothari et Xiangming Fang, sous l'autorité de Papa N'Diaye et Catriona Purfield.

L'équipe était composée de Cian Allen, Reda Cherif, Jesus Gonzalez-Garcia, Michael Gorbanyov, Cleary Haines, Andresa Lagerborg, Franck Ouattara, Andrew John Tiffin et Manchun Wang.

Pour la production du rapport, elle a bénéficié du concours de Charlotte Vazquez, assistée de Maria Ines Canales.

L'édition finale du rapport a été supervisée par Cheryl Toksoz du département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence « sans objet », (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- Le signe – entre des années ou des mois (par exemple 2019–20 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2019/20) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

# Résumé

## Panorama des Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne d'avril 2020

- La maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) menace de faire de nombreuses victimes et la crise économique qu'elle a déclenchée peut inverser les progrès récents en matière de développement.
- Une contraction de 1,6 % est attendue en Afrique subsaharienne en 2020, le pire résultat jamais enregistré.
- La priorité est d'accroître les capacités et les dépenses de santé pour sauver des vies et contenir l'épidémie.
- Pour répondre aux considérables besoins de financement, il est essentiel que tous les partenaires du développement apportent leur soutien, y compris en allégeant la dette des pays les plus vulnérables.
- Les politiques budgétaire, monétaire et financière doivent être mobilisées pour protéger les groupes vulnérables, atténuer les pertes économiques et soutenir la reprise. Lorsque la crise sera passée, les positions budgétaires devront retrouver des trajectoires viables.

L'Afrique subsaharienne est confrontée à une crise sanitaire et économique sans précédent, qui menace de faire trébucher la région et d'inverser les progrès constatés ces dernières années sur le front du développement. En outre, par le lourd tribut humain qu'elle prélève, le bouleversement des moyens d'existence qu'elle entraîne et les dommages qu'elle cause aux entreprises et aux bilans publics, cette crise pourrait assombrir les perspectives de croissance de la région dans les prochaines années. Aucun pays ne sera épargné.

La rapide propagation du virus, si elle n'est pas maîtrisée, risque de submerger des systèmes de santé qui sont déjà fragiles. Le nombre de cas confirmés de COVID-19 en Afrique subsaharienne est en augmentation rapide. Au 9 avril, plus de 6 200 cas étaient confirmés dans 43 pays de la région, l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Burkina Faso étant les plus touchés.

Comme dans le reste du monde, la crise sanitaire a précipité une crise économique dans la région résultant de trois chocs de taille sur l'activité économique :

- les strictes mesures d'endiguement et d'atténuation que les pays ont dû prendre pour limiter la propagation de la COVID-19 perturberont la production et réduiront nettement la demande ;
- l'effondrement de la croissance économique mondiale et le resserrement des conditions financières ont de fortes retombées sur la région ;

- ces effets vont être aggravés par la brusque baisse des cours des produits de base, notamment du pétrole, qui accentue les difficultés dans certains des plus grands pays de la région, riches en ressources naturelles.

En conséquence, une contraction de 1,6 % de l'économie régionale est anticipée cette année — le pire résultat jamais enregistré, et une révision à la baisse de 5,2 points de pourcentage par rapport à nos prévisions d'octobre 2019. Les économies moins diversifiées seront les plus gravement touchées, y compris sous l'effet de la baisse des cours des produits de base et des mesures d'endiguement. Parmi les pays pauvres en ressources naturelles, ceux qui dépendent du tourisme devraient connaître une forte contraction en raison des nombreuses restrictions des déplacements, tandis que les pays émergents et préémergents subiront les conséquences de sorties de capitaux massives et du resserrement des conditions financières.

Les chocs violents compliqueront la situation sociale et aggraveront les facteurs de vulnérabilité économique déjà présents. Les mesures que les pays ont dû prendre pour faire respecter la distanciation sociale vont inévitablement mettre en péril les moyens d'existence d'innombrables personnes vulnérables. Le filet de sécurité sociale étant restreint, les personnes souffriront. En outre, la pandémie atteint les rivages du continent à un moment où la plupart des pays manquent d'espace budgétaire pour absorber un tel choc, ce qui complique la riposte des pouvoirs publics.

Dans ce contexte, il faut prendre de toute urgence des mesures décisives pour limiter les pertes humaines et économiques et protéger les sociétés les plus vulnérables du monde :

- **Sauver les vies d'abord.** La priorité immédiate est de faire tout ce qu'il faut, indépendamment de l'espace budgétaire et de la dette, pour accroître les dépenses publiques de santé afin de juguler l'épidémie.
- **Politique budgétaire.** Il est indispensable d'apporter en temps voulu un soutien budgétaire temporaire et de grande ampleur pour protéger les personnes et les entreprises les plus touchées, y compris celles du secteur informel. Il peut s'agir de transferts monétaires ou d'aides en nature pour les personnes en difficulté, notamment grâce aux technologies numériques, et de soutien ciblé et temporaire aux secteurs gravement touchés. Lorsque la crise sera passée, les pays devront veiller à ce que leur position budgétaire retrouve une trajectoire garantissant la viabilité de la dette publique.
- **Solidarité internationale.** La capacité des pays à mettre en place la riposte budgétaire requise dépend étroitement de l'apport, par la communauté financière internationale, de financements extérieurs élevés sous forme de dons ou de prêts concessionnels. Ces financements sont particulièrement critiques dans le contexte des fortes perturbations qui agitent les marchés de capitaux mondiaux. L'absence de financement extérieur adapté risque de transformer

des problèmes de liquidités temporaires en problèmes de solvabilité et de prolonger ainsi les effets de la crise de la COVID-19.

- **Politique monétaire.** Une politique monétaire plus favorable à la croissance et des injections de liquidités peuvent aussi largement contribuer à la survie des entreprises et des emplois en soutenant la demande. La surveillance du secteur financier doit viser à concilier la préservation de la stabilité financière et le maintien de l'activité économique. Pour les pays dotés de régimes de change flottants, la flexibilité des taux de change peut amortir les chocs externes, tandis qu'une ponction sur les réserves visant à lisser un ajustement désordonné peut atténuer les implications financières éventuelles des asymétries de devises. Pour les pays confrontés à des sorties de capitaux désordonnées et de grande ampleur, des mesures temporaires de gestion des flux de capitaux pourraient être envisagées dans le cadre d'un ensemble plus large de mesures.

À ce stade, les prévisions économiques sont soumises à une incertitude plus forte qu'à l'habitude. Sous réserve des mesures décisives exposées plus haut, la croissance dans la région devrait reprendre en 2021 pour avoisiner 4 %. Toutefois, l'ampleur du ralentissement en 2020 et la rapidité de la reprise dépendront de plusieurs facteurs, notamment l'interaction de la pandémie avec les fragiles systèmes de santé locaux, l'efficacité des mesures nationales d'endigement et la vigueur du soutien apporté par la communauté internationale.

# COVID-19 : une menace sans précédent pour le développement

L'Afrique subsaharienne est confrontée à une crise sanitaire et économique sans précédent, qui menace de faire trébucher la région et d'inverser les progrès encourageants constatés ces dernières années en matière de développement. En outre, par le lourd tribut humain qu'elle prélève, le bouleversement des moyens d'existence qu'elle entraîne et les dommages qu'elle cause aux entreprises et aux bilans publics, cette crise menace d'assombrir les perspectives de croissance de la région dans les prochaines années. Alors que les précédentes crises avaient diversement touché les pays de la région, aucun ne sera épargné cette fois-ci.

Par conséquent, nous projetons une contraction de 1,6 % de l'économie de la région cette année — le pire résultat jamais enregistré. Ces projections tiennent compte des multiples chocs qui pèseront lourdement sur l'activité économique :

- les mesures strictes d'endiguement et d'atténuation que les pays ont dû prendre pour limiter la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) perturberont gravement la production et réduiront fortement la demande ;
- l'effondrement de la croissance économique mondiale et le resserrement des conditions financières ont des retombées considérables sur la région ;
- ces effets vont être aggravés par la brusque baisse des cours des produits de base, notamment du pétrole, qui accentue les difficultés dans certains des plus grands pays riches en ressources naturelles de la région, notamment l'Angola et le Nigéria.

Ces chocs violents se conjugueront aux vulnérabilités déjà présentes pour aggraver les conditions sociales et économiques. Les mesures que les pays ont dû prendre pour faire respecter la distanciation sociale et empêcher la circulation des personnes vont inévitablement mettre en péril les moyens d'existence d'innombrables personnes vulnérables. Étant donné la faiblesse des protections sociales en place pour compenser les pertes de revenus, les personnes souffriront. Et pour le secteur public de nombreux pays de la région, la crise survient au pire moment. En effet, la pandémie atteint les rivages du continent à un moment où la plupart des pays manquent d'espace budgétaire pour absorber un tel choc, ce qui complique la riposte.

Dans ce contexte, il faut prendre de toute urgence des mesures décisives pour limiter les pertes humaines et économiques et protéger les sociétés les plus vulnérables du monde :

- **Sauver les vies d'abord.** La priorité immédiate est de faire tout ce qu'il faut, indépendamment de l'espace budgétaire et de la dette, pour accroître les dépenses de santé publique afin de juguler l'épidémie.
- **Politique budgétaire.** Il est indispensable aussi d'apporter en temps voulu un soutien budgétaire temporaire pour protéger les personnes et les entreprises les plus touchées, y compris celles du secteur informel. Étant donné le caractère ponctuel du choc, un certain soutien budgétaire discrétionnaire se justifie même dans les pays dont l'espace budgétaire est limité. Il peut s'agir de transferts monétaires pour aider les personnes en difficulté, y compris grâce aux technologies numériques, ou de soutien ciblé et temporaire aux secteurs durement touchés. Lorsque la crise sera passée, les pays devront veiller à ce que leur position budgétaire retrouve une trajectoire garantissant la viabilité de la dette publique.
- **Solidarité internationale.** Néanmoins, la capacité des pays à mettre en œuvre la politique budgétaire requise dépend étroitement de l'apport, par la communauté financière internationale, de financements extérieurs élevés sous forme de dons ou de prêts concessionnels — et supérieurs aux niveaux habituels compte tenu des fortes perturbations qui agitent les marchés de capitaux mondiaux. L'absence de financement extérieur adapté risque de transformer des problèmes de liquidités temporaires en problèmes de solvabilité et de prolonger ainsi les effets du choc.
- **Politique monétaire.** Une politique monétaire plus favorable à la croissance et des injections de liquidités peuvent aussi jouer un rôle important de soutien à la demande. La surveillance des marchés financiers doit viser à concilier la préservation de la stabilité financière et le maintien de l'activité économique. Pour les pays dotés de régimes de change flottants, la flexibilité des taux de change peut amortir les chocs externes, tandis qu'une ponction sur les réserves visant à lisser un



ajustement désordonné peut atténuer les implications financières éventuelles des asymétries de devises. Pour les pays confrontés à un brusque retournement du financement extérieur et donc à une crise imminente, des mesures temporaires de gestion des flux de capitaux pourraient être envisagées dans le cadre d'un ensemble plus large de mesures.

Bien sûr, les prévisions économiques à ce stade sont soumises à une incertitude beaucoup plus forte qu'à l'habitude, mais sous réserve des mesures décisives exposées plus haut, nous prévoyons un rebond de la croissance autour de 4 % en 2021. Toutefois, la sévérité du ralentissement en 2020 et la rapidité de la reprise dépendront de plusieurs facteurs, notamment l'interaction de la pandémie avec les fragiles systèmes de santé locaux, l'efficacité des mesures nationales d'endiguement et la vigueur du soutien apporté par la communauté internationale.

La suite du rapport décrit l'évolution dans la région, les perspectives de croissance et les risques pesant sur celle-ci, et donne plus de détails sur les mesures que les pays doivent prendre pour résister à la crise en cours.

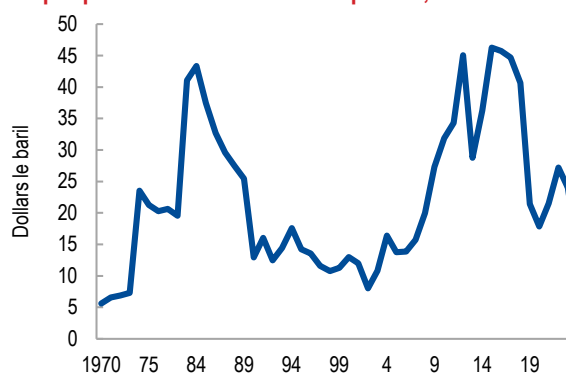
## PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN 2020 : LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET L'EFFONDREMENT DES COURS DU PÉTROLE

### Une récession mondiale

Une récession mondiale est attendue du fait des perturbations généralisées provoquées par la pandémie de COVID-19. La croissance mondiale devrait s'effondrer, passant de 2,9 % en 2019 à une contraction de 3,0 % en 2020, soit un repli bien pire que lors de la crise financière mondiale de 2008–09. Parmi les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne, la zone euro devrait connaître une contraction de 7,5 % en 2020, contre une croissance de 1,2 % en 2019, tandis que la croissance en Chine devrait considérablement décélérer (de 6,1 % à 1,2 %).

Les cours du pétrole ont plongé d'environ 50 % depuis le début de l'année et atteignent leur plus bas niveau depuis 18 ans, sous l'effet du ralentissement de la croissance mondiale et de la rupture de l'accord de l'Organisation des pays producteurs de pétrole et des autres grands producteurs de pétrole (OPEP+) concernant les baisses de production (graphique 1.1). La plupart des autres produits de base ont vu leurs cours baisser aussi,

Graphique 1.1. Prix mondiaux du pétrole, en termes réels



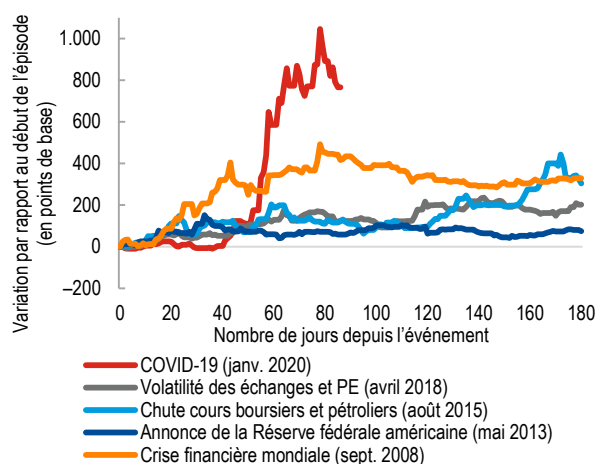
Sources : FMI, système des cours des produits de base ; FMI, base de données des hypothèses mondiales.

Note : Les prix nominaux du pétrole sont déflatés sur la base de l'indice américain des prix à la consommation (indice : 1982–84 = 100).

à l'exception des métaux précieux comme l'or, qui ont bénéficié de l'aversion pour le risque.

Les conditions financières mondiales se sont fortement tendues en 2020. Les investisseurs ont retiré plus de 90 milliards de dollars des pays émergents depuis le début de la crise, soit la plus grosse sortie de capitaux jamais enregistrée. Les marchés financiers d'Afrique subsaharienne sont également sous tension : les écarts de rendement sur les obligations souveraines dans la région se sont creusés de plus de 850 points de base depuis février 2020 et battent tous les records, la plus forte hausse étant observée parmi les pays exportateurs de pétrole (graphique 1.2) ; les émissions obligataires sont à l'arrêt, et tant les pays préémergents que les pays émergents de la région sont aussi confrontés à des sorties de capitaux considérables (graphique 1.3).

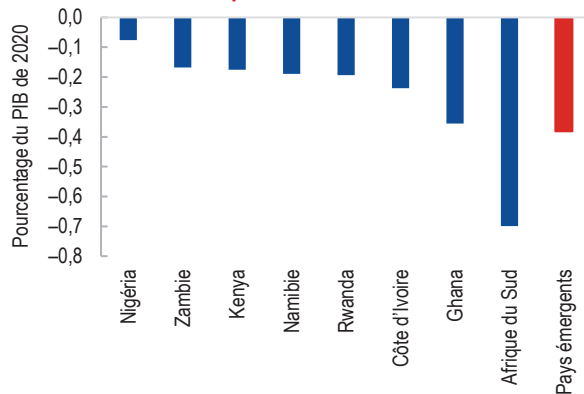
Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : écarts de l'indice EMBI



Source : Bloomberg Financial LP ; calculs des services du FMI.

Note : EMBI = JP Morgan Emerging Markets Bond Index ; PE = pays émergents.

**Graphique 1.3. Pays préémergents et pays émergents d'Afrique subsaharienne : flux cumulés d'investissements de portefeuille**



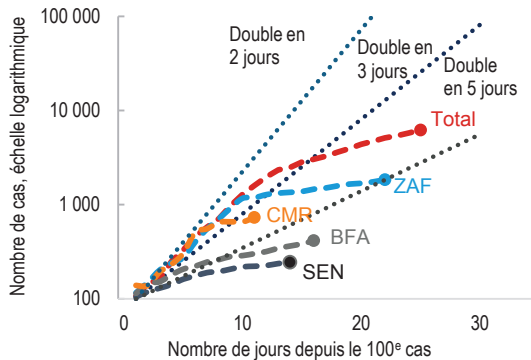
Source : EPFR Global/Haver Analytics.

Note : dernière mise à jour le 6 avril 2020 ; flux cumulés depuis le 21 janvier 2020. Pour les pays émergents, moyenne simple des résultats des pays suivants : Brésil, Inde, Chine, Indonésie, Corée, Mexique, Philippines, Thaïlande et Turquie.

### La COVID-19 en Afrique subsaharienne

Le nombre de cas confirmés de COVID-19 en Afrique subsaharienne est en augmentation rapide. Alors que le rythme d'apparition de nouveaux cas dans la région était initialement très proche de celui observé dans la plupart des autres pays, avec un doublement du nombre de cas tous les trois jours, l'augmentation quotidienne des cas s'est quelque peu infléchi depuis la première semaine d'avril (graphique 1.4) sur fond des mesures strictes d'endiguement et d'atténuation instaurées dans plusieurs pays. Au 9 avril, plus de 6 200 cas étaient confirmés dans 43 pays de la région, l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Burkina Faso étant les plus touchés (graphique 1.5)<sup>1</sup>.

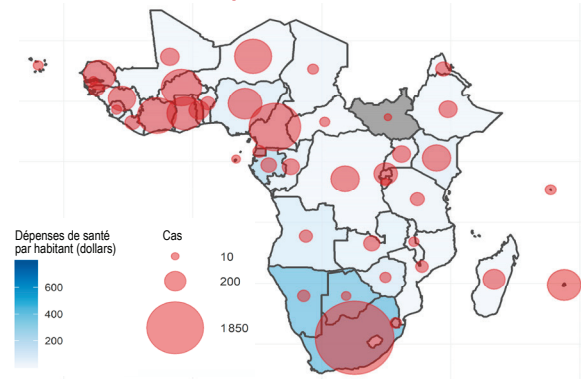
**Graphique 1.4. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : nombre cumulé de cas de COVID-19**



Sources : université Johns Hopkins, site web du Center for Systems Science and Engineering ; calculs des services du FMI.

<sup>1</sup>Comme dans d'autres régions, certains cas actifs n'ont peut-être pas été signalés en raison de l'insuffisance des capacités de dépistage.

**Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : cas de COVID-19 et dépenses de santé**



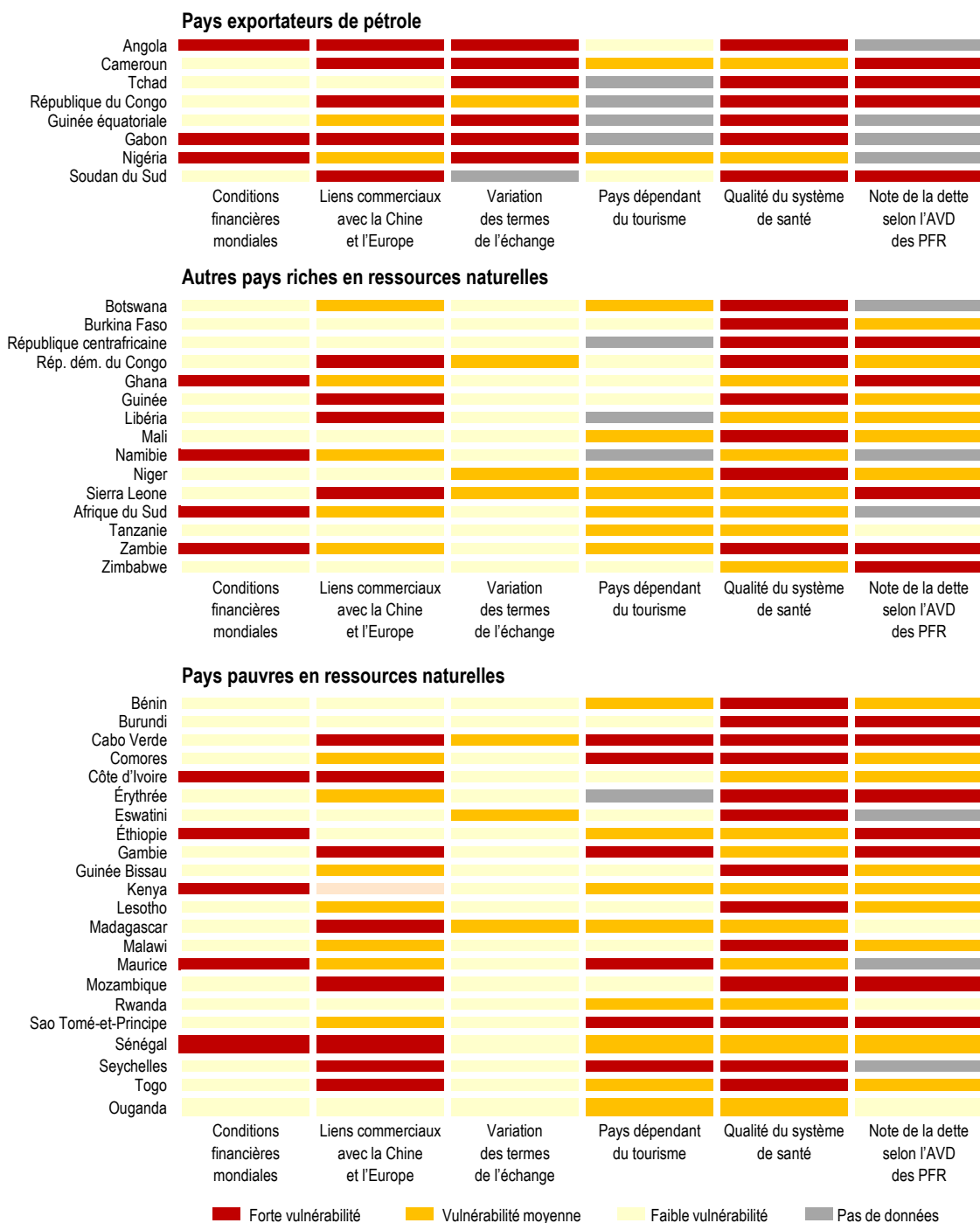
Sources : Banque mondiale, indicateurs du développement dans le monde ; université Johns Hopkins, site web du Center for Systems Science and Engineering ; calculs des services du FMI.

### Triple choc

La pandémie de COVID-19 aura de graves répercussions économiques sur l'Afrique subsaharienne. Les principaux canaux sont les suivants :

- Perturbations économiques résultant du choc sanitaire intérieur :** Outre les coûts humains croissants, la fermeture des lieux de travail, la perturbation des filières d'approvisionnement et la diminution de la main-d'œuvre due à la maladie ou aux décès peuvent profondément perturber la production. En outre, un confinement peut avoir des effets dévastateurs (par exemple, l'insécurité alimentaire) sur des foyers vulnérables qui vivent dans la précarité et ont un accès limité aux filets de sécurité sociale. Entretemps, la perte de revenus, la peur de la contagion, la perte de confiance et l'incertitude accrue sont autant d'éléments qui réduisent la demande.
- Conséquences des retombées mondiales de la COVID-19 :** L'Afrique subsaharienne devra également affronter de graves chocs externes — notamment un choc sur les échanges et le resserrement des conditions financières mondiales — auxquels les pays de la région sont exposés à différents degrés (graphique 1.6). En ce qui concerne les échanges, un brutal ralentissement de la croissance des principaux partenaires commerciaux diminue la demande extérieure tandis que les perturbations des filières d'approvisionnement réduisent la disponibilité des produits importés, ce qui pourrait engendrer des

**Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : vulnérabilité des pays face au choc dû à la COVID-19**



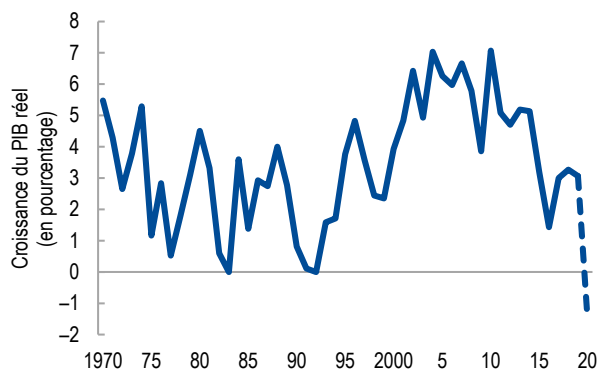
Note : Conditions financières mondiales = tous les pays préémergents et pays émergents ayant émis des euro-obligations sont classés comme fort vulnérables, les autres sont classés comme peu vulnérables. Liens commerciaux avec la Chine et l'Europe = forte vulnérabilité si les exportations et importations venant de Chine et d'Europe dépassaient 20 % du PIB en 2018 ; vulnérabilité moyenne si ce chiffre est entre 10 % et 20 % ; faible vulnérabilité s'il est inférieur à 10 %. Variation des termes de l'échange = forte vulnérabilité si la diminution attendue des termes de l'échange en 2020 est supérieure à 10 % ; faible vulnérabilité si une amélioration des termes de l'échange est attendue ; sinon, vulnérabilité moyenne. Pays dépendant du tourisme = forte vulnérabilité si le tourisme représente plus de 5 % du PIB et 30 % des exportations ; faible vulnérabilité s'il représente moins de 2 % du PIB et moins de 5 % des exportations ; sinon, vulnérabilité moyenne. Qualité du système de santé = sur la base de l'indice mondial de sécurité sanitaire (Global Health Security Index, GHSI), forte vulnérabilité si la valeur de l'indice est inférieure à 33,3 ; vulnérabilité moyenne si elle est entre 33,3 et 66,6 ; et faible vulnérabilité si elle est supérieure à 66,6. Note de la dette selon l'AVD des PFR = sur la base de la dernière analyse de viabilité de la dette effectuée par le FMI et la Banque mondiale, forte vulnérabilité si le pays est en surendettement ou présente un risque élevé de surendettement ; vulnérabilité moyenne s'il présente un risque moyen de surendettement ; et faible vulnérabilité s'il présente un faible risque de surendettement. AVD des PFR = analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu.

pressions inflationnistes. En outre, le resserrement brutal des conditions financières mondiales réduit les flux d'investissement vers la région et sa capacité à financer les dépenses nécessaires pour gérer la crise sanitaire et soutenir la croissance. Cela pourrait entraîner une baisse des dépenses publiques, une accumulation d'arriérés ou une augmentation des emprunts d'État sur les marchés locaux, avec les conséquences qui s'ensuivent sur le crédit et la croissance. Pour les pays préémergents, l'arrêt brutal des entrées de capitaux et les sorties de capitaux pèsent sur les taux de change et peuvent causer un ajustement conséquent du solde courant par une contraction de la demande intérieure et d'autres pressions sur les bilans dans les pays qui présentent de fortes asymétries de devises. Le ralentissement de la croissance mondiale pourrait également faire baisser les envois de fonds, ce qui réduirait le revenu disponible et s'ajouterait aux pressions externes. En outre, certains secteurs tels que le tourisme, l'hôtellerie et le transport peuvent être gravement touchés par les restrictions des déplacements.

- **Choc sur les cours des produits de base :** La forte chute des prix des produits de base est un choc de plus pour les pays de la région riches en ressources naturelles, qui accentue encore l'impact de la pandémie. Le choc sur les termes de l'échange pèsera sur la croissance et aggravera la vulnérabilité budgétaire et extérieure, mais surtout, de faibles recettes issues des produits de base réduiraient sensiblement les ressources de ces pays pour combattre l'épidémie et soutenir la croissance.

Ces chocs viennent aggraver une situation économique déjà difficile dans la région. En effet, l'activité économique dans les pays riches en ressources naturelles a été ternie ces dernières années, car la plupart des pays s'ajustaient encore au choc sur les cours des produits de base de 2014. Dans le même temps, la forte croissance dans les pays pauvres en ressources naturelles a souvent été soutenue par les investissements du secteur public et s'est accompagnée d'une augmentation de la dette et de la vulnérabilité extérieure. En outre, la situation sécuritaire au Sahel reste difficile et le continent a subi de multiples chocs météorologiques parmi lesquels des cyclones, des sécheresses en Afrique australe et orientale (surtout au Mozambique, en Zambie et au Zimbabwe) et des nuages de sauterelles dévastateurs (en particulier en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Soudan du Sud).

**Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 1970–2020**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

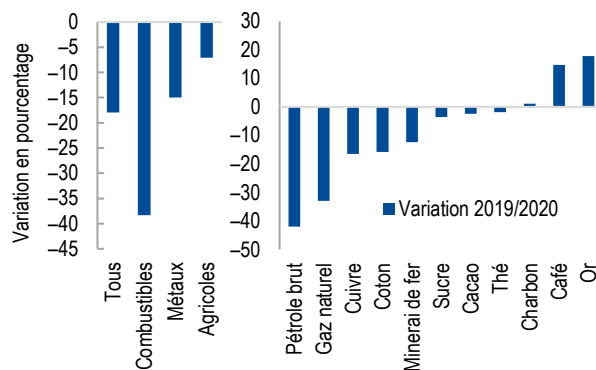
### Perspectives de croissance dans la région

Le PIB réel en Afrique subsaharienne devrait se contracter de 1,6 % en 2020, le pire résultat jamais enregistré (graphique 1.7). Ce chiffre est inférieur d'environ 5,2 points de pourcentage à celui qui était envisagé dans l'édition d'octobre 2019 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*. Cette forte révision à la baisse s'explique en grande partie par les conséquences de la propagation de la COVID-19 et des cours des produits de base inférieurs aux prévisions. En outre, des facteurs spécifiques tels que des contraintes structurelles permanentes (Afrique du Sud), l'ajustement de la politique économique (Éthiopie) ainsi que des chocs climatiques et autres chocs naturels comme l'invasion de sauterelles (Afrique orientale) ont également contribué à ces révisions à la baisse.

Les retombées économiques de l'épidémie de COVID-19 et de la faiblesse des cours des produits de base (graphique 1.8) devraient être les plus marquées dans les pays dont les économies sont moins diversifiées (graphique 1.9).

- **Dans les pays exportateurs de pétrole,** une croissance de 1,8 % en 2019 devrait faire place à une contraction de 2,8 % en 2020 (soit 5,3 points de pourcentage de moins que prévu dans l'édition d'octobre 2019 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*). Au Nigéria, la plus grande économie de la région, une contraction de 3,4 % est anticipée, principalement due à l'effondrement des cours du pétrole et à l'impact des mesures d'endiguement et d'atténuation sur l'activité économique.

**Graphique 1.8. Variation prévue des cours des produits de base**



Sources : FMI, système des cours des produits de base ; FMI, base de données des hypothèses mondiales.

Note : Outre le pétrole, les principaux produits d'exportation de la région sont notamment le cuivre (République démocratique du Congo et Zambie), le minerai de fer (Afrique du Sud, Libéria et Sierra Leone), le charbon (Afrique du Sud et Mozambique), l'or (Afrique du Sud, Burkina Faso, Ghana, Mali et Tanzanie) et le platine (Afrique du Sud).

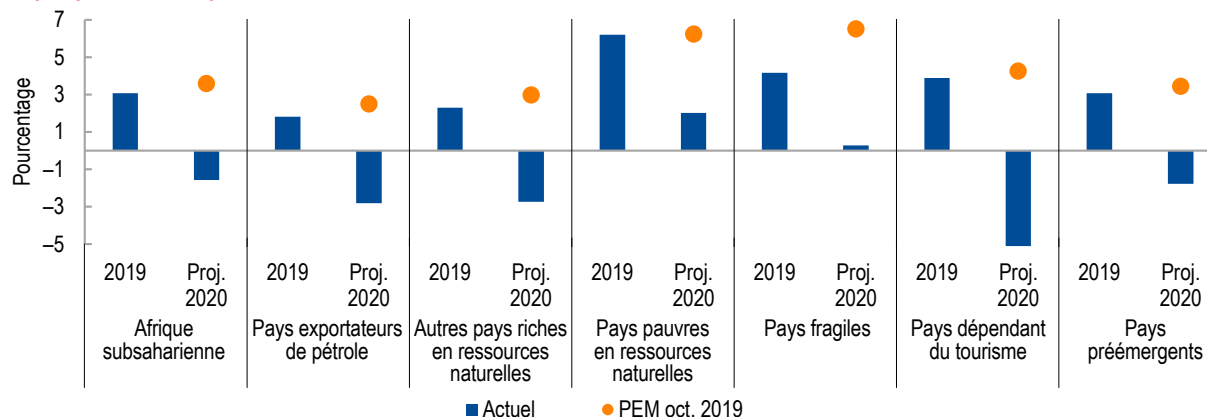
- **Les autres pays riches en ressources naturelles** devraient voir leurs chiffres de croissance reculer d'environ 5,0 points de pourcentage, de +2,3 % à -2,7 %. En Afrique du Sud, les perturbations entraînées par les mesures d'endiguement et d'atténuation et la baisse de la demande extérieure devraient aggraver les contraintes structurelles existantes, avec une croissance de 0,2 % en 2019 faisant place à une contraction de 5,8 % en 2020.
- **Dans les pays pauvres en ressources naturelles**, la croissance devrait tomber de 6,2 % à 2,0 %. Dans ce groupe de pays, **les pays dépendant du tourisme** (Cabo Verde, Comores, Gambie, Maurice, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles) devraient subir un grave retournement, le PIB se

contractant de 5,1 % en 2020 (graphique 1.9) après une croissance moyenne de 3,9 % en 2019.

Les projections de référence supposent que les perturbations dues aux mesures d'endiguement et d'atténuation se concentrent au deuxième trimestre de 2020. L'économie régionale et l'économie mondiale devraient entamer un redressement au second semestre de 2020 lorsque les mesures de confinement se relâcheront et que les importantes mesures de relance économique prises dans les pays avancés et plusieurs pays émergents viendront au soutien de l'activité économique. Cependant, les cours des produits de base, du pétrole en particulier, devraient rester bas à moyen terme. Ce scénario prévoit une remontée de la croissance régionale à environ 4 % en 2021. Même dans l'hypothèse où cette reprise relativement rapide se concrétise, la pandémie de COVID-19 entraînera des pertes de production élevées et persistantes : en 2024, le PIB par habitant serait environ 4½ % inférieur aux projections de l'avant-COVID-19.

Des incertitudes exceptionnelles entourent les prévisions de croissance régionale, car les conséquences économiques dépendent de plusieurs facteurs difficiles à prévoir, notamment l'interaction de la pandémie avec les fragiles systèmes de santé locaux et la vulnérabilité sanitaire présente ; l'efficacité des mesures d'endiguement et le risque que la pandémie perdure au-delà du deuxième trimestre de 2020 ; l'impact des perturbations des échanges, dont la fermeture des grands ports (pays de l'Union douanière d'Afrique australe) ; et les incertitudes relatives aux perspectives des cours du pétrole. Une pandémie plus longue qui entraînerait une contraction plus profonde de l'économie mondiale en 2020 et une reprise plus superficielle, une baisse

**Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2019–20**

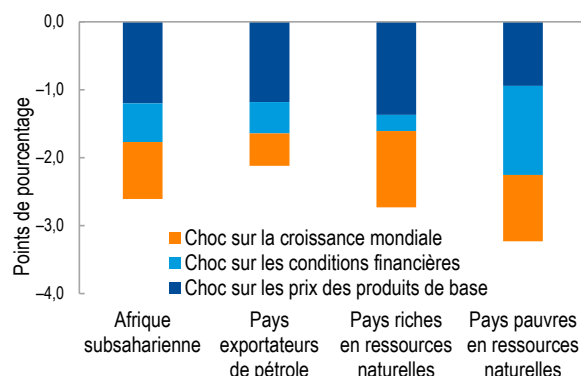


Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

Note : PEM = Perspectives de l'économie mondiale.



**Graphique 1.10. Scénario de risque extérieur à la baisse : écart par rapport à la croissance du PIB dans le scénario de référence, 2020**



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les calculs des services du FMI se fondent sur le modèle de vecteur autorégressif (VAR). Le choc sur les prix des produits de base correspond à une baisse de 30 % de ces prix, à croissance mondiale égale. Le choc sur les conditions financières correspond à un resserrement de 2 % du solde des finances publiques. Le choc sur la croissance mondiale suppose une diminution de 1,5 point de la croissance du PIB mondial.

des cours des produits de base et un resserrement des conditions financières plus marqué que dans le scénario de référence pourraient conduire à une baisse supplémentaire de 2,5 points de pourcentage de la croissance régionale (graphique 1.10).

## PRIORITÉS

Les dirigeants des pays de la région, et du monde entier, sont confrontés à une crise sanitaire et économique sans précédent, qui exige d'adopter en temps voulu des mesures proportionnées. La première priorité pour les dirigeants est de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour accroître les dépenses de santé publique afin de faire face aux besoins croissants de services de santé et de ralentir la propagation du virus. Ensuite, une politique macroéconomique efficace est essentielle pour limiter les pertes économiques, protéger les groupes les plus vulnérables et assurer une reprise rapide lorsque la pandémie s'éloignera. Étant donné l'ampleur du choc, mais aussi son caractère temporaire, un certain soutien budgétaire discrétionnaire se justifie, même dans les pays disposant d'un espace budgétaire réduit. Il convient de privilégier les mesures ciblées qui allègent les problèmes de liquidité des entreprises (pour qu'elles puissent surmonter la crise) et des ménages (pour assurer l'approvisionnement continu en produits de première nécessité comme les produits alimentaires). Cependant, pour les pays exportateurs de pétrole qui devront affronter un choc plus long, la marge de relance budgétaire discrétionnaire est plus

restreinte : l'objectif doit rester de financer les dépenses de santé prioritaires et d'entreprendre des ajustements bien rythmés des dépenses favorables à la croissance qui visent à protéger et à créer l'espace pour les dépenses sociales tout en mobilisant des financements additionnels auprès des institutions financières internationales et de la communauté des donateurs.

Les mesures de relance monétaire peuvent jouer un rôle important pour contenir les répercussions économiques. La flexibilité des taux de change dans les pays dotés d'un régime de change flottant et des ponctions sur les réserves lorsque celles-ci sont suffisantes peuvent amortir en partie le choc extérieur. Pour les pays confrontés à un brusque retournement du financement extérieur et donc à une crise imminente, des mesures temporaires de gestion des flux de capitaux pourraient être envisagées dans le cadre d'un ensemble de mesures plus large. Enfin, un large soutien des partenaires au développement est indispensable pour aider la région à préparer les systèmes de santé et à lever les financements indispensables.

Les mesures de riposte à la crise sont temporaires et doivent être mises en œuvre dans la transparence, avec une bonne communication, pour assurer aux parties prenantes que la hausse du déficit budgétaire et de la dette publique sera corrigée après la crise. Cette approche garantira que la région reste en bonne voie d'atteindre ses objectifs à moyen terme, à savoir accroître la résilience, rétablir la croissance pour créer des emplois et atteindre d'autres objectifs de développement durable.

## Gérer la crise sanitaire

Pour tous les pays, la priorité est de réduire au plus bas le coût humain de la crise en accélérant la préparation des systèmes de santé. Les systèmes de santé de la région sont sous-équipés pour répondre à une demande accrue de services critiques, ce qui complique la lutte contre la pandémie. En outre, si l'on ne parvient pas à empêcher la propagation du virus en Afrique subsaharienne, le reste du monde pourrait en pâtir. C'est pourquoi il faut assurer les dépenses de santé essentielles, indépendamment de l'espace budgétaire ou de la position de la dette. Les priorités recensées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont de se procurer les médicaments essentiels pour un traitement efficace (y compris pour les soins intensifs), de mettre en place des tests en laboratoire pour permettre une détection rapide des cas, de mettre en œuvre un traçage des contacts et une mise en quarantaine efficaces et de

### Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : mesures mises en œuvre pour combattre la COVID-19

	Mesure	Nombre de pays
Endiguement	Quarantaine et autoquarantaine	44
	Limitation des déplacements et fermeture des frontières	43
	Annulation de manifestations publiques	42
Atténuation	Fermeture d'écoles et d'universités	36
	Interdictions de sortie et confinement	34
	Télétravail	25

Source : sondage auprès des équipes-pays du FMI.

Note : en date du 3 avril 2020.

soutenir les travailleurs de la santé qui sont en première ligne. Dans les pays où le manque d'espace budgétaire et des contraintes de financement empêchent des dépenses de santé adéquates, la priorité doit être de mobiliser des dons ou des prêts à taux zéro.

Les pays devront prendre des décisions difficiles concernant les mesures d'endiguement et d'atténuation visant à limiter la propagation de la maladie et à réduire la charge pesant sur des systèmes de santé déjà fragiles. De nombreux pays de la région ont adopté diverses restrictions des voyages et des déplacements (confinement, fermeture des frontières, interdiction des rassemblements publics, fermeture des écoles, etc.) de manière résolue et souvent à un stade plus précoce de la pandémie que dans plusieurs pays avancés (graphique 1.11). Comme le montrent l'expérience de certains pays d'Asie (Chine, Corée, Japon, Singapour) et les connaissances tirées de l'épidémie d'Ébola (encadré 1.1), les mesures de « distanciation sociale » conjuguées aux tests et au confinement des personnes exposées au virus peuvent être des moyens efficaces pour ralentir la propagation de la maladie. C'est pourquoi il peut être utile de mener une campagne de sensibilisation du public pour s'assurer que les personnes respectent les mesures de distanciation, même si leur mise en œuvre peut être plus difficile dans les pays à faible revenu en raison de la taille importante du secteur informel et du surpeuplement des logements dans les zones urbaines pauvres.

### Apporter un soutien budgétaire aux personnes et aux entreprises

Plusieurs pays de la région disposaient d'un espace budgétaire réduit juste avant la crise. Bien qu'un vaste ajustement, surtout dans les pays exportateurs

de pétrole, ait aidé à stabiliser les niveaux de dette en 2018–19, le niveau moyen de la dette en Afrique subsaharienne avoisinait 57 % du PIB en 2019. Sept pays à faible revenu étaient en surendettement et neuf autres présentaient un risque élevé de surendettement, tandis que plusieurs pays à revenu intermédiaire étaient très endettés aussi. En outre, la plus grande dépendance à l'égard de l'emprunt à des conditions commerciales avait accru le coût du service de la dette, augmenté l'exposition à des conditions financières mondiales plus défavorables et réduit l'espace disponible pour les dépenses indispensables dans le domaine sanitaire et social.

Malgré l'espace restreint, **il est crucial d'engager un soutien budgétaire en temps voulu** pour limiter la propagation du virus, protéger les entreprises et les ménages vulnérables, atténuer l'impact économique global et promouvoir une reprise rapide afin d'empêcher que les pertes économiques deviennent permanentes. Au-delà des dépenses sanitaires et sociales essentielles, les possibilités d'un relâchement discrétionnaire supplémentaire de la politique budgétaire dépendront des circonstances propres à chaque pays :

- **Pour les pays importateurs de pétrole**, une politique budgétaire de soutien à la croissance est justifiée au regard de l'ampleur du choc et de son caractère temporaire. Il faut que les stabilisateurs automatiques, quoiqu'habituellement modestes dans les pays en développement en raison de la présence d'un vaste secteur informel, puissent fonctionner, la baisse des recettes entraînant des déficits plus élevés et n'étant pas compensée par une diminution des dépenses. Plusieurs pays importateurs de pétrole pourraient également envisager un relâchement discrétionnaire supplémentaire de leur politique budgétaire lorsque des financements sont disponibles. Quelles qu'elles soient, les mesures discrétionnaires atténueront plus efficacement les difficultés économiques si elles sont ciblées sur les secteurs et les personnes les plus touchés.
- **Pour les pays exportateurs de pétrole**, la situation budgétaire est plus complexe, car si les cours du pétrole restent bas après 2020, les recettes demeureront faibles sur une longue période. La priorité pour ces pays doit être d'assurer les dépenses de santé essentielles et de combiner des ajustements bien rythmés des dépenses favorables à la croissance qui protègent les dépenses sociales et l'investissement public avec des financements

supplémentaires des institutions financières internationales et de la communauté des donateurs. Un relâchement de la politique budgétaire pourrait être une option pour les pays exportateurs de pétrole peu endettés et disposant de davantage d'espace budgétaire.

Lorsqu'ils relâchent leur politique budgétaire de manière discrétionnaire, les pays doivent privilégier les **mesures ciblées** sur les secteurs et les ménages les plus touchés afin d'alléger les problèmes de liquidités, tout en assurant la transparence et la responsabilisation dans la gestion des dépenses liées à la pandémie de COVID-19. Si la présence d'un vaste secteur informel peut compliquer la mise en œuvre de mesures ciblées, plusieurs solutions sont possibles.

- Des allègements fiscaux temporaires peuvent être envisagés, parmi lesquels une réduction du taux des impôts sur le chiffre d'affaires et les salaires, un report des échéances de déclaration des impôts et une accélération des remboursements de taxe à la valeur ajoutée.
- Il est en outre essentiel d'empêcher l'accumulation d'arriérés afin d'éviter des problèmes de trésorerie aux entreprises.
- Des exonérations fiscales et douanières sur les produits de santé peuvent être envisagées.
- L'État pourrait cibler les besoins de liquidités des entreprises — notamment sous forme de prêts à taux bonifié ou garantis — pour les secteurs les plus gravement touchés (compagnies aériennes, hôtellerie) et encourager les entreprises à préserver l'emploi et les salaires. Cependant, dans un souci de bonne gouvernance, toutes les aides accordées à certaines entreprises doivent être transparentes.
- Du côté des dépenses, la priorité est d'accroître et de faciliter l'accès aux programmes sociaux existants, éventuellement par un ciblage élargi (par exemple, allocations pour enfant à charge et prestations aux personnes âgées). Les transferts monétaires doivent être privilégiés lorsque c'est possible. Des transferts ponctuels par le biais de services d'argent mobile pourraient être envisagés pour toucher le plus grand nombre, en particulier dans le secteur informel, sous réserve que les informations socioéconomiques disponibles permettent d'identifier les bénéficiaires. Si une mise en place rapide des transferts monétaires est impossible, les

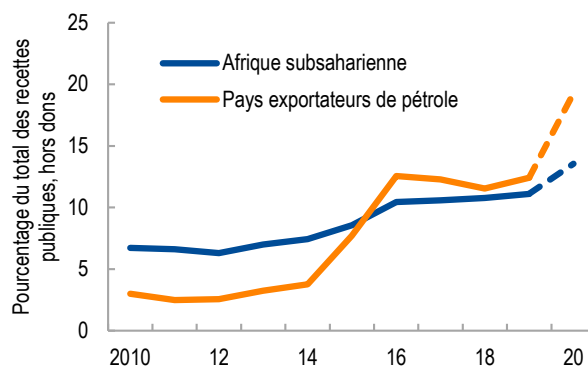
pouvoirs publics pourraient fournir une aide sous forme de subventions alimentaires, de paiement des factures d'électricité et de gaz, d'aide à la gestion des loyers et du remboursement des dettes, et de continuité des programmes en nature (tels que la gratuité des repas pris à l'école).

- Les pouvoirs publics pourraient profiter de la récente baisse des prix des carburants pour envisager de réduire les subventions sur ces produits afin de dégager un espace budgétaire pour les dépenses de santé essentielles.
- Les technologies numériques, lorsqu'elles sont disponibles, pourraient renforcer l'efficacité des mesures budgétaires en permettant de développer la déclaration et le paiement de tous les impôts en ligne et de mieux cibler et couvrir les personnes admissibles aux prestations publiques (comme au Togo).

Étant donné que le paiement des intérêts absorbe une part croissante des recettes (graphique 1.12), certains pays pourraient avoir des difficultés à financer la riposte budgétaire à la crise. C'est pourquoi il est essentiel de **mobiliser des financements concessionnels** pour garantir que les mesures budgétaires nécessaires puissent être prises, y compris pour les pays surendettés qui ne peuvent pas se financer sur les marchés. Cela exigera un soutien coordonné des institutions financières internationales, du G-20 et des autres partenaires au développement.

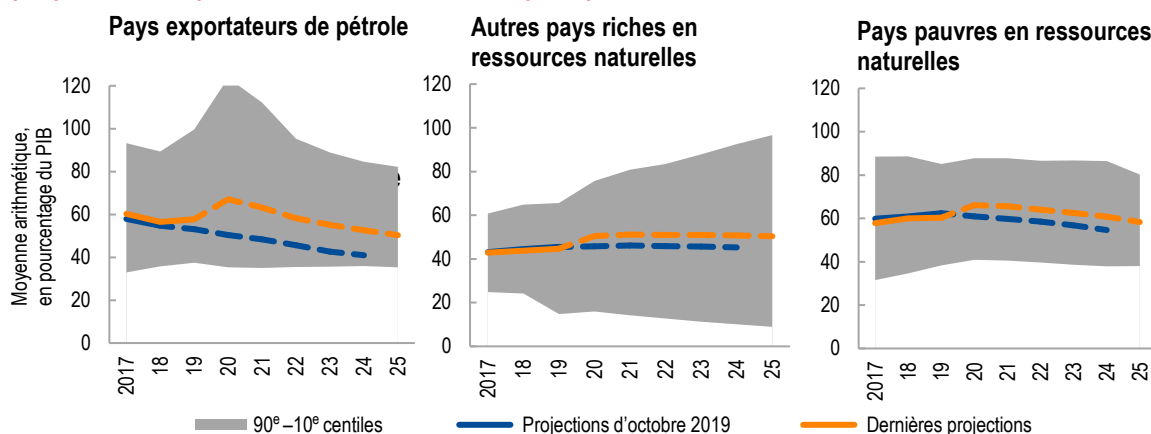
Comme pour les mesures sanitaires, plusieurs pays ont pris les devants et annoncé des mesures budgétaires ; c'est le cas notamment du Botswana (1,9 % du PIB), de la Côte d'Ivoire (4,7 % du PIB), de Maurice

**Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : paiements d'intérêts exprimés en proportion des recettes, 2010–20**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.



**Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : ratio dette publique/PIB, 2017–25**

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

(0,8 % du PIB), de la Namibie (4,25 % du PIB), du Niger (7,4 % du PIB), du Rwanda (1,5 % du PIB) et du Sénégal (5,1 % du PIB). Du côté des recettes figurent une réduction d'impôt temporaire (Botswana, Madagascar, Maurice, Sénégal), une accélération des remboursements d'impôts (Afrique du Sud, Botswana, Cabo Verde, Eswatini, Kenya, Namibie), une prolongation des délais de paiement des impôts (Cabo Verde, Eswatini, Sénégal) et une exonération ou un report des charges sociales (Botswana, Cabo Verde, Madagascar). Du côté des dépenses, il s'agit de transferts monétaires au profit des ménages (Afrique du Sud, Madagascar, Maurice, Namibie, Zimbabwe), de subventions salariales (Botswana, Namibie, Seychelles), d'aides au paiement des factures de services collectifs (Namibie, Sénégal) et de transferts en nature (Rwanda, Sénégal). D'autres mesures ont été prises, notamment des prêts garantis (Botswana, Cabo Verde) et des prêts à taux bonifié (Rwanda) pour les entreprises en difficulté, ainsi qu'une suspension des échéances de prêts pour les particuliers emprunteurs (Botswana, Maurice, Namibie)<sup>2</sup>.

Comme pour la croissance, **une grande incertitude continue d'entourer les prévisions budgétaires** pour 2020, car un nombre grandissant de pays mettent en place des mesures budgétaires d'urgence et les pays exportateurs de produits de base s'ajustent aux récentes baisses des cours. Selon les prévisions actuelles, le déficit budgétaire des pays importateurs de pétrole en 2020 pourrait, en moyenne, être supérieur d'environ 2,5 % à celui de 2019, principalement à cause d'une augmentation des dépenses (dépenses de santé et

mesures de relance discrétionnaires dans certains cas). Pour les pays exportateurs de pétrole, le déficit pourrait se creuser de 3 % du PIB, du fait d'une baisse des recettes. L'augmentation des dépenses dans les pays exportateurs de pétrole devrait être inférieure à celle des pays importateurs en raison de l'espace budgétaire restreint, et principalement ciblée sur le secteur de la santé.

L'évolution de la dette dépendra de plusieurs facteurs difficiles à prévoir. Des mesures supplémentaires de relance budgétaire, la réalisation de passifs conditionnels, une croissance inférieure aux attentes et une dépréciation de la monnaie sous l'effet de pressions extérieures sont autant d'éléments susceptibles d'influer sensiblement sur la dynamique de la dette. Selon la projection actuelle du scénario de référence, en moyenne (arithmétique), **la dette augmentera temporairement**, de 58 % du PIB en 2019 à 64 % du PIB en 2020 (contre une baisse à 56 % prévue dans l'édition d'octobre 2019 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*), mais diminuera ensuite à mesure que les plans d'ajustement budgétaire sont mis en œuvre (graphique 1.13). Ce tableau général masque une hétérogénéité considérable, car l'augmentation de la dette devrait varier entre 10 % et 25 % du PIB dans plusieurs pays, sous l'effet de la baisse de la production, du creusement du déficit budgétaire et de la dépréciation du taux de change.

Lorsque la crise sanitaire s'atténuera, la politique budgétaire devra **retrouver sa trajectoire à moyen terme** pour réduire la vulnérabilité liée à la dette. L'ampleur

<sup>2</sup>Pour plus de détails, voir l'inventaire des mesures prises par les pays sur le site du FMI : <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19>.

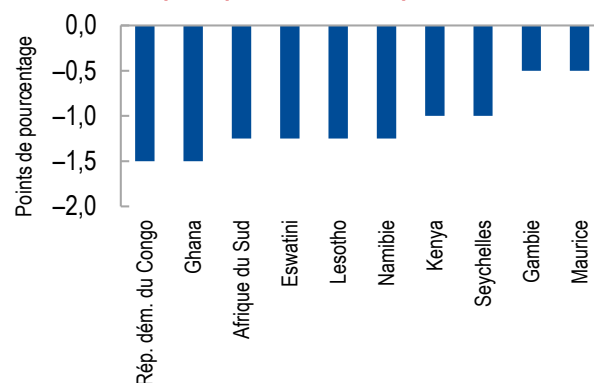
et le rythme de l'ajustement doivent être guidés avant tout par les objectifs à long terme de viabilité budgétaire et de stabilisation, et par la présence de financements adéquats. L'assainissement des finances publiques doit reposer principalement sur une augmentation des recettes intérieures afin de réduire au minimum les effets sur la croissance et viser des gains d'efficacité dans les dépenses courantes. Cette approche, si elle est communiquée en toute transparence, aiderait à lisser l'effet négatif temporaire du choc extérieur sur l'activité économique sans compromettre la viabilité budgétaire, et limiterait ainsi la volatilité potentielle sur les marchés de la dette souveraine.

### Assouplir la politique monétaire pour soutenir la croissance

L'espace budgétaire étant restreint, la relance monétaire peut jouer un rôle important pour limiter les conséquences économiques du choc de la pandémie de COVID-19 en réduisant les coûts d'emprunt et en fournissant des liquidités vitales aux ménages et aux entreprises. Trois points sont essentiels :

- **Assouplir la politique monétaire :** Une légère hausse de l'inflation a été observée ces derniers mois, souvent du fait de l'augmentation des prix alimentaires consécutive à des sécheresses. La baisse des cours du pétrole et le ralentissement de la croissance devraient atténuer les pressions inflationnistes, ce qui donnera la possibilité d'assouplir la politique monétaire, même si les banques centrales devront sans doute être attentives aux pressions inflationnistes découlant de la rareté des biens essentiels due aux perturbations des approvisionnements. En outre, l'assouplissement agressif de la politique monétaire dans plusieurs pays avancés pourrait également permettre aux banques centrales de la région d'assouplir la leur plus facilement.
- **Fournir des liquidités adéquates :** La fourniture de liquidités par les banques centrales peut aider à atténuer les tensions au sein du système financier. Les banques centrales doivent fournir des liquidités abondantes aux banques et aux autres établissements financiers, en particulier aux banques qui prêtent aux petites et moyennes entreprises (PME), qui sont peut-être moins bien équipées pour gérer des chocs temporaires importants.
- **Satisfaire les besoins de crédit des PME :** Les pays d'Afrique subsaharienne pourraient également envisager de développer les initiatives en

Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : variations des taux de la politique monétaire depuis fin 2019



Sources : Haver Analytics ; FMI, statistiques financières internationales.

place afin de garantir l'offre de crédit aux PME ; à titre d'exemple, la Banque de développement des États de l'Afrique de l'Ouest examine comment exploiter un guichet spécial pour refinancer les crédits consentis aux PME. Des garanties publiques sur les dettes contractées par les entreprises solvables peuvent également être envisagées. Cependant, ces mesures doivent être prises de manière transparente et soigneusement ciblée afin de limiter autant que possible les risques budgétaires.

Plusieurs pays de la région ont déjà pris des mesures en ce sens et se sont joints au cycle mondial d'assouplissement en abaissant leurs taux d'intérêt (Afrique du Sud, Eswatini, Gambie, Ghana, Kenya, Maurice, Namibie ; voir graphique 1.14). Certaines banques centrales sont également intervenues en soutien au système financier en fournissant des liquidités supplémentaires. Ainsi, la banque centrale sud-africaine a apporté des liquidités intrajournalières aux banques de compensation et relevé le montant des opérations hebdomadaires de refinancement, tandis que la banque centrale de l'Union économique et monétaire ouest-africaine a augmenté les liquidités fournies aux banques et élargi l'éventail de garanties acceptées. Les banques centrales du Ghana, du Kenya et du Rwanda ont allégé les exigences de réserves pour apporter des liquidités au système bancaire.

### Préserver la stabilité financière tout en assurant une offre de crédit suffisante

La pandémie de COVID-19 devrait frapper les systèmes bancaires de toute la région. La menace la plus grave pour les banques réside dans leurs portefeuilles de prêts, car de nombreux emprunteurs tous secteurs confondus font face à une chute brutale de leur revenu

et auront de ce fait des difficultés à s'acquitter de leurs obligations à l'échéance. Cela pourrait entraîner, dans les prochains mois, une forte augmentation des prêts improductifs, dont la part dans le portefeuille était déjà élevée (11 % en moyenne en 2019).

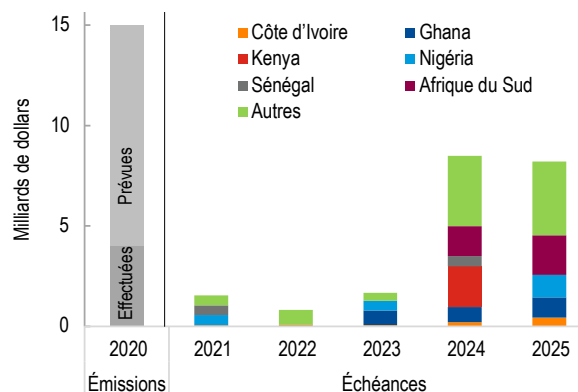
Les autorités de surveillance des marchés financiers doivent s'efforcer de concilier la préservation de la stabilité financière et de la solidité du système bancaire et le maintien de l'activité économique. Les banques doivent être encouragées à faire preuve de flexibilité dans le cadre de la réglementation en place et à entreprendre une renégociation prudente des modalités des prêts pour les emprunteurs en difficulté, surtout les PME qui n'ont pas assez de ressources pour résister à un choc temporaire brutal. Les autorités de surveillance doivent donner des indications claires sur la restructuration des prêts et travailler en étroite collaboration avec les banques afin de garantir que ces mesures sont à la fois transparentes et temporaires. En outre, les banques doivent puiser dans leurs volants existants pour absorber les coûts de restructuration, tandis qu'un dispositif renforcé d'information, y compris l'échange d'informations avec d'autres autorités de surveillance dans la région, pourrait être introduit pour suivre les tensions sur la liquidité.

### Affronter les pressions sur le secteur extérieur

La région est devenue plus vulnérable aux chocs extérieurs ces dernières années, car les entrées massives de capitaux ont conduit à une accumulation d'engagements extérieurs élevés. C'est pourquoi la baisse de la demande mondiale, l'effondrement des cours du pétrole et le resserrement des conditions financières mettront en difficulté les positions extérieures.

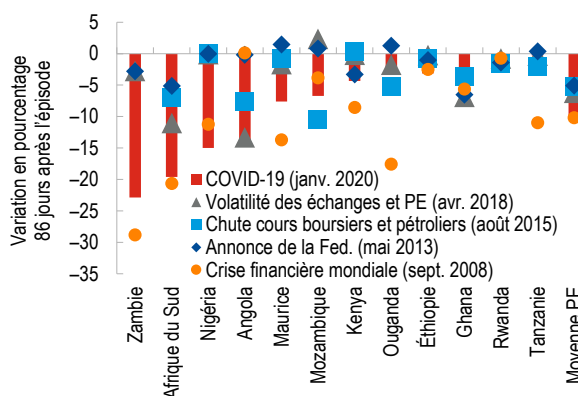
Le déficit courant moyen (moyenne arithmétique) devrait se dégrader, de 6,2 % du PIB en 2019 à 8,4 % en 2020, les pays exportateurs de pétrole et les pays très dépendants du tourisme enregistrant le recul le plus marqué. Ces déficits plus élevés devraient être financés par différentes sources, y compris davantage d'emprunts auprès des institutions internationales, mais ils pourraient poser des difficultés grandissantes aux pays très dépendants des financements extérieurs. Ces pays risquent d'être confrontés à des turbulences sur les marchés, d'avoir du mal à refinancer leurs obligations (graphique 1.15), de devoir

**Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : émissions d'euro-obligations et échéances, 2020-25**



Source : Bloomberg Finance L.P.

**Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : taux de change (En dollars par unité de monnaie nationale)**



Sources : Bloomberg Financial LP ; calculs des services du FMI.  
Note : Fed = Système fédéral de réserve des États-Unis ; PE = pays émergents.

procéder à un ajustement considérable de leur solde courant en réduisant leur demande intérieure et de subir des pertes élevées de réserves. Les données à haute fréquence récentes montrent les effets du resserrement des conditions financières mondiales : les retraits d'investissements de portefeuille internationaux des pays préémergents et émergents de la région ont dépassé 4,2 milliards de dollars depuis la fin février, un rythme de retrait jamais vu jusqu'ici<sup>3</sup>. La récente dégradation de la note de crédit de l'Afrique du Sud, sortie de la catégorie « investissement », pourrait accentuer cette tendance. Ces flux sortants ont accentué les pressions sur les taux de change et vont probablement continuer à le faire (graphique 1.16).

<sup>3</sup>EPFR Global compile des données hebdomadaires sur les investissements de portefeuille internationaux réalisés par les fonds indiciels et les fonds communs de placement dans un groupe de pays d'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud, Angola, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Kenya, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Tanzanie et Zambie). La base de données ne couvre pas tous les flux de portefeuille.

La riposte appropriée dépendra de la situation de chaque pays et peut comprendre diverses mesures telles que l'ajustement du taux de change, des interventions sur les marchés des changes, des mesures temporaires de gestion des flux de capitaux et une aide financière extérieure. Les pays appliquant un régime de change flexible doivent laisser leur taux de change s'ajuster et absorber le choc, surtout en cas de choc sur les termes de l'échange. Pour les pays dotés de réserves suffisantes, les interventions sur le marché des changes peuvent contrer les mouvements désordonnés des marchés pour lisser la volatilité du taux de change et limiter les tensions financières dues aux asymétries de devises dans les bilans. Pour les pays confrontés à un brusque retournement du financement extérieur et donc à une crise imminente, des mesures de gestion des flux de capitaux pourraient être envisagées dans le cadre d'un ensemble plus large de mesures, en veillant à une communication claire soulignant leur caractère temporaire. En outre, pour alléger les tensions et combler les déficits de financement dus à de violents chocs extérieurs, les pays doivent prendre l'initiative de solliciter des financements concessionnels extérieurs, y compris auprès des institutions financières internationales.

### **Large soutien des partenaires au développement**

Étant donné la nature et l'ampleur du choc sanitaire et économique et la vulnérabilité accrue des pays à faible revenu, une riposte efficace à la crise requiert une action rapide, globale et coordonnée de tous les partenaires au développement : institutions financières internationales, G-20, OMS, philanthropes. Sur le front de la santé, il sera crucial de coopérer à l'échelle multilatérale pour éviter les restrictions aux échanges de fournitures médicales pour éviter les

pénuries dans la région. Pour les pays qui ont des difficultés financières et des capacités sanitaires restreintes, la priorité doit être d'obtenir des dons et des prêts d'urgence à taux zéro pour du matériel et de l'expertise médicaux.

Sur le front économique, les institutions financières internationales et le G-20 doivent jouer un rôle clé en assouplissant les contraintes financières et en aidant les pays à adoucir le choc. Le FMI met 100 milliards de dollars à disposition au moyen de mécanismes de financement d'urgence à décaissement rapide. En outre, les pays les plus pauvres peuvent obtenir du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes du FMI des dons qui leur permettront de rembourser leur dette envers l'institution. La Directrice générale du FMI et le Président du Groupe de la Banque mondiale ont appelé les créanciers bilatéraux officiels à suspendre le remboursement de la dette pour les pays relevant de l'Association internationale du développement (à savoir ceux dont le revenu national brut par habitant est inférieur à 1 175 dollars en 2020) qui demandent un délai de grâce.

En outre, le Groupe de la Banque mondiale débloque un financement accéléré de 14 milliards de dollars pour aider les pays à faire face à la crise, outre l'aide qu'elle leur apporte pour renforcer les capacités de leur système de santé. La Banque africaine de développement a placé un emprunt obligataire social « Combattre le Covid-19 » d'un montant record de 3 milliards de dollars afin de lever des fonds pour aider à atténuer les effets de la pandémie. Il sera essentiel que les institutions financières internationales et les créanciers bilatéraux coordonnent leur action pour garantir que les pays de la région reçoivent en temps voulu un soutien adéquat.

### Encadré 1.1. Données et leçons de la crise Ébola de 2014–15 en Afrique de l'Ouest

La maladie à virus Ébola et la COVID-19 sont des maladies très différentes, la première étant plus meurtrière mais moins contagieuse. Elles ont toutefois déclenché des mesures de santé publique similaires, de sorte que l'expérience de la crise de 2014–15 demeure pertinente aujourd'hui. Lorsque le virus Ébola s'est propagé aux zones urbaines surpeuplées, les systèmes de santé publique ont été rapidement submergés, les rares ressources ayant été réorientées vers la lutte contre l'épidémie. L'impact économique des mesures d'endiguement et d'atténuation a été considérable, en raison de la forte baisse de l'offre de main-d'œuvre. Une rapide augmentation de l'aide internationale a été cruciale pour contenir la propagation du virus et atténuer son impact. Face à l'effondrement des recettes budgétaires, un financement budgétaire s'est avéré indispensable pour assurer les services publics essentiels, dont les soins de santé, l'éducation et la sécurité.

**La plus grave flambée de maladie à virus Ébola jamais enregistrée a eu des effets dévastateurs en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.** La maladie à virus Ébola a infecté plus de 28 000 personnes, a causé plus de 11 000 morts et a eu un coût humain énorme sous forme de souffrances, de dislocation sociale, d'insécurité alimentaire et de bouleversements de la vie quotidienne normale. Les ressources ayant été redirigées vers la lutte

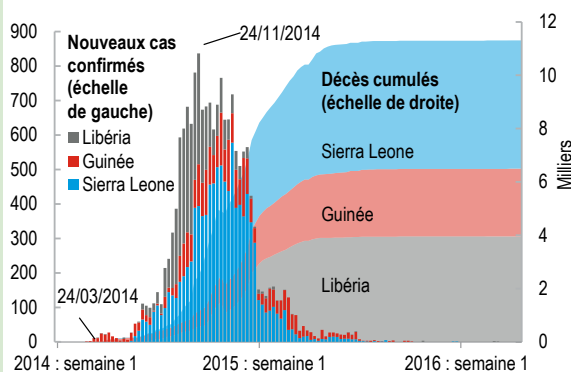
contre l'épidémie, des systèmes de santé tout entiers ont été essentiellement mis à l'arrêt, ce qui a nui à la fourniture des soins de santé, y compris le diagnostic et le traitement des autres maladies infectieuses.

**La croissance a chuté de 9 % en moyenne dans les pays touchés, principalement du fait de la réduction de l'offre de main-d'œuvre (Wane *et al.*, 2019)<sup>1</sup>.**

Les services publics non essentiels ont été mis à l'arrêt et la fermeture des écoles pendant plusieurs mois a perturbé le quotidien et causé des pertes permanentes de capital humain. Les restrictions des déplacements ont gravement affecté le tourisme et les échanges, la production et les marchés agricoles ont été perturbés et l'insécurité alimentaire s'est accrue. Les entreprises en difficulté ont licencié des salariés et l'augmentation des prêts improductifs a causé des problèmes aux banques intérieures. L'offre de main-d'œuvre a baissé sensiblement, surtout dans les régions où les fermetures ont été plus nombreuses et prolongées. La crise sanitaire a eu également des répercussions régionales considérables, en particulier à travers les flux de tourisme et de voyage.

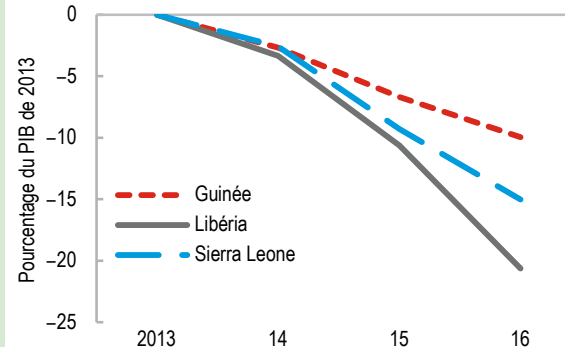
**La position budgétaire des pays touchés s'est aggravée sous l'effet conjugué de l'effondrement des recettes fiscales et de la forte augmentation des besoins de dépenses.** L'effondrement des recettes a été

Graphique 1.1.1. Ébola : évolution de la propagation, cas et décès dans un échantillon de pays



Source : Organisation mondiale de la santé.

Graphique 1.1.2. Différence cumulée entre la situation effective des recettes publiques et les projections d'octobre 2013 pour un échantillon de pays



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Cet encadré a été rédigé par Frederico Lima.

<sup>1</sup>Certains pays ont été plus durement frappés, notamment la Sierra Leone, dont l'économie s'est contractée de plus de 20 % sur un an.

Wane, Abdoul, Chu Wang, Mehmet Cangul, Komla Agudze et Iyabo Masha, à paraître, « Growth under Ebola ». Document de travail du FMI, Fonds monétaire international, Washington DC.

Cangul, Mehmet, Carlo Sdravich et Inderjit Sian, 2017, « Lutte contre l'épidémie d'Ébola », *Finances & Développement*, 54(2), pages 54–57, juin. Fonds monétaire international, Washington DC.

particulièrement marqué pour l'impôt sur les sociétés et les impôts indirects. Les besoins de dépenses de santé et de sécurité et de dépenses sociales ont augmenté, tandis que les projets d'investissement ont été interrompus. L'instauration de primes de risque pour les professionnels de la santé a été particulièrement difficile : la faible rémunération, le manque de fiabilité des paiements et les disparités femmes-hommes ont compliqué le recrutement et la rétention des travailleurs de première ligne.

**Une riposte internationale coordonnée était indispensable pour enrayer la maladie et limiter ses conséquences sanitaires et économiques.** Outre la riposte sanitaire internationale, les donateurs ont apporté une aide financière massive, engageant 5,9 milliards de dollars. Le FMI a fourni un appui budgétaire, décaissant 378 millions de dollars au profit des pays touchés entre septembre 2014 et mars 2015, dont 100 millions de dollars sous forme d'allègement de la dette (Cangul *et al.*, 2017).





## Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 7 avril 2020 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'avril 2020 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

### Groupes de pays

Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page 18 pour la classification des pays).

- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.
- Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.
- Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.

Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays en situation de fragilité (voir le tableau page 18 pour la classification des pays).

La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et la note ÉPIN (moyenne sur trois ans ; Évaluation des politiques et des institutions nationales) de la Banque mondiale.

- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait

1 025,00 dollars sur la période 2016–18, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.

- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1 025,00 dollars sur la période 2016–18 (Banque mondiale, méthode Atlas).
- Les pays en situation de fragilité avaient une note ÉPIN moyenne égale ou inférieure à 3,2 sur la période 2016–18 et/ou ont fait l'objet d'une mission de maintien ou de rétablissement de la paix dans les trois dernières années.
- À la page 18, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE-5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

### Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1 et AS3, les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel et la masse monétaire au sens large correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour le tableau AS1, les chiffres composites des groupes de pays sur les prix à la consommation correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS2–AS4, à l'exception de la masse monétaire au sens large, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.



**Afrique subsaharienne : groupes de pays**

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays en situation de fragilité	
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Bénin	Mali	Burundi
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burkina Faso	Mozambique	Comores
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Botswana	Burundi	Niger	Congo, Rép. dém. du
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Cabo Verde	Comores	Ouganda	Congo, Rép. du
Guinée équatoriale	Ghana	Côte d'Ivoire	Cameroun	Congo, Rép. dém. du	République centrafricaine	Côte d'Ivoire
Nigéria	Guinée	Érythrée	Congo, Rép. du	Érythrée	Rwanda	Érythrée
Soudan du Sud	Libéria	Eswatini	Côte d'Ivoire	Éthiopie	Sierra Leone	Gambie
Tchad	Mali	Éthiopie	Eswatini	Gambie	Soudan du Sud	Guinée
	Namibie	Gambie	Gabon	Guinée	Tanzanie	Guinée Bissau
	Niger	Guinée Bissau	Ghana	Guinée Bissau	Tchad	Libéria
	République centrafricaine	Kenya	Guinée équatoriale	Libéria	Togo	Malawi
	Sierra Leone	Lesotho	Kenya	Madagascar	Zimbabwe	Mali
	Tanzanie	Madagascar	Lesotho	Malawi		République centrafricaine
	Zambie	Malawi	Maurice			Sao Tomé-et-Principe
	Zimbabwe	Maurice	Namibie			Sierra Leone
		Mozambique	Nigéria			Soudan du Sud
		Ouganda	Sao Tomé-et-Principe			Tchad
		Rwanda	Sénégal			Togo
		Sao Tomé-et-Principe	Seychelles			Zimbabwe
		Sénégal	Zambie			
		Seychelles				
		Togo				

**Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux**

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Eswatini	Cabo Verde
Guinée Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Comores	Lesotho	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Eswatini	Tanzanie	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Gambie
Niger	Tchad	Éthiopie		Eswatini		Ghana
Sénégal		Kenya		Lesotho		Guinée
Togo		Madagascar		Madagascar		Guinée Bissau
		Malawi		Malawi		Libéria
		Maurice		Maurice		Mali
		Ouganda		Mozambique		Niger
		Rwanda		Namibie		Nigéria
		Seychelles		Seychelles		Sénégal
		Zambie		Tanzanie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zambie		Togo
				Zimbabwe		

## Liste des tableaux de l'appendice AS1–AS4 :

AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation .....	20
AS2. Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique.....	21
AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris .....	22
AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves .....	23

## Sources et notes des tableaux AS1–AS4 :

### Tableaux AS1–AS3

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2020.

<sup>1</sup>Données de l'exercice budgétaire.

<sup>2</sup>En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS, qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

### Tableau AS4

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2020.

<sup>1</sup>Le pays étant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

<sup>2</sup>Le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

<sup>3</sup>Données de l'exercice budgétaire.

<sup>4</sup>En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS, qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation

	PIB réel						Prix à la consommation					
	<i>(Variation annuelle en pourcentage)</i>						<i>(Variation annuelle en pourcentage)</i>					
	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021
Afrique du Sud	2,1	1,4	0,8	0,2	-5,8	4,0	5,4	5,3	4,6	4,1	2,4	3,2
Angola	3,6	-0,2	-1,2	-1,5	-1,4	2,6	13,5	29,8	19,6	17,1	20,7	22,3
Bénin	4,1	5,7	6,7	6,4	4,5	6,0	1,6	1,8	0,8	-0,9	-0,8	0,6
Botswana	5,3	2,9	4,5	3,0	-5,4	6,8	5,6	3,3	3,2	2,8	2,1	2,6
Burkina Faso	5,9	6,2	6,8	5,7	2,0	5,8	1,0	0,4	2,0	-3,2	3,2	2,1
Burundi	2,8	0,5	1,6	1,8	-5,5	4,2	8,2	16,6	-2,8	-0,7	8,0	6,0
Cabo Verde	1,9	3,7	5,1	5,5	-4,0	5,5	1,3	0,8	1,3	1,1	1,3	1,4
Cameroun	4,8	3,5	4,1	3,7	-1,2	4,1	2,0	0,6	1,1	2,5	2,8	2,3
Comores	3,2	4,2	3,6	1,9	-1,2	3,1	2,0	0,1	1,7	3,3	3,0	2,1
Congo, Rép. du	3,7	-1,8	1,6	-0,9	-2,3	3,4	2,7	0,4	1,2	2,2	2,1	2,6
Congo, Rép. dém. du	6,9	3,7	5,8	4,4	-2,2	3,5	6,5	35,8	29,3	4,8	11,0	10,5
Côte d'Ivoire	6,0	7,4	6,8	6,9	2,7	8,7	1,8	0,7	0,4	0,8	1,2	1,4
Érythrée	6,5	-10,0	13,0	3,8	0,1	5,9	8,5	-13,3	-14,4	-16,4	4,5	2,4
Eswatini	2,8	2,0	2,4	1,0	-0,9	1,8	6,2	6,2	4,8	2,6	3,6	4,5
Éthiopie <sup>1</sup>	9,9	10,2	7,7	9,0	3,2	4,3	13,9	10,7	13,8	15,8	15,4	9,1
Gabon	4,9	0,5	0,8	3,4	-1,2	3,6	1,8	2,7	4,8	2,0	3,0	3,0
Gambie	1,5	4,8	6,5	6,0	2,5	6,5	5,7	8,0	6,5	7,1	6,7	6,0
Ghana	6,6	8,1	6,3	6,1	1,5	5,9	11,9	12,4	9,8	7,2	9,7	8,5
Guinée	5,4	10,3	6,2	5,6	2,9	7,6	12,9	8,9	9,8	9,5	8,5	8,0
Guinée Bissau	3,9	4,8	3,8	4,6	-1,5	3,0	1,7	-0,2	0,4	0,2	0,8	1,5
Guinée équatoriale	-2,2	-5,7	-5,8	-6,1	-5,5	2,3	3,4	0,7	1,3	0,6	1,7	1,7
Kenya	6,0	4,9	6,3	5,6	1,0	6,1	7,6	8,0	4,7	5,2	5,1	5,0
Lesotho	4,5	-1,0	0,4	1,2	-5,2	5,1	5,0	4,5	4,7	5,2	3,6	3,6
Libéria	4,3	2,5	1,2	-2,5	-2,5	4,0	8,1	12,4	23,5	27,0	13,8	13,5
Madagascar	2,6	3,9	4,6	4,8	0,4	5,0	7,1	8,6	8,6	5,6	5,5	6,5
Malawi	4,2	4,0	3,2	4,5	1,0	2,5	18,9	11,5	9,2	9,4	14,0	10,7
Mali	4,1	5,0	5,2	5,1	1,5	4,1	1,4	1,8	1,7	-0,6	0,6	1,5
Maurice	3,8	3,8	3,8	3,5	-6,8	5,9	3,2	3,7	3,2	0,5	4,7	7,0
Mozambique	6,6	3,7	3,4	2,2	2,2	4,7	8,1	15,1	3,9	2,8	5,2	5,7
Namibie	4,5	-0,1	0,3	-1,4	-2,5	3,2	5,4	6,1	4,3	3,7	2,4	3,2
Niger	6,2	5,0	7,0	5,8	1,0	8,1	1,0	0,2	2,8	-2,5	4,4	1,7
Nigéria	4,7	0,8	1,9	2,2	-3,4	2,4	11,1	16,5	12,1	11,4	13,4	12,4
Ouganda	4,9	5,0	6,3	4,9	3,5	4,3	7,2	5,6	2,6	2,9	3,9	4,8
République centrafricaine	-1,9	4,5	3,8	3,0	1,0	4,0	5,2	4,2	1,6	2,7	1,2	2,5
Rwanda	7,1	6,1	8,6	10,1	3,5	6,7	4,1	4,8	1,4	2,4	6,9	5,4
Sao Tomé-et-Principe	4,8	3,9	3,0	1,3	-6,0	5,5	9,2	5,7	8,3	8,4	7,9	7,0
Sénégal	4,6	7,4	6,4	5,3	3,0	5,5	1,1	1,1	0,5	1,0	2,0	1,9
Seychelles	5,0	4,4	3,8	3,9	-10,8	8,0	2,3	2,9	3,7	1,8	4,5	3,1
Sierra Leone	5,4	3,8	3,5	5,1	-2,3	4,0	6,9	18,2	16,0	14,8	15,4	15,2
Soudan du Sud	-7,4	-5,5	-1,1	11,3	4,9	3,2	95,9	187,9	83,5	51,2	8,1	24,5
Tanzanie	6,6	6,8	7,0	6,3	2,0	4,6	8,7	5,3	3,5	3,4	3,9	4,3
Tchad	4,5	-2,4	2,3	3,0	-0,2	6,1	1,8	-0,9	4,0	-1,0	2,2	2,9
Togo	6,1	4,4	4,9	5,3	1,0	4,0	1,6	-0,2	0,9	0,7	2,0	2,0
Zambie	5,7	3,5	4,0	1,5	-3,5	2,3	9,5	6,6	7,0	9,8	13,4	12,1
Zimbabwe <sup>2</sup>	8,2	4,7	3,5	-8,3	-7,4	2,5	1,1	0,9	10,6	255,3	319,0	3,7
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>4,5</b>	<b>3,0</b>	<b>3,3</b>	<b>3,1</b>	<b>-1,6</b>	<b>4,1</b>	<b>8,1</b>	<b>10,7</b>	<b>8,3</b>	<b>8,4</b>	<b>9,3</b>	<b>7,6</b>
<i>Médiane</i>	4,8	3,9	3,8	3,9	-0,9	4,3	4,9	4,8	3,9	2,8	4,4	3,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,4	4,8	4,9	4,5	0,7	4,9	7,5	9,8	7,7	8,3	9,6	6,8
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>4,3</b>	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,8</b>	<b>-2,8</b>	<b>2,6</b>	<b>10,5</b>	<b>17,1</b>	<b>12,2</b>	<b>11,1</b>	<b>12,6</b>	<b>12,2</b>
Hors Nigéria	3,2	-0,2	0,2	0,8	-1,2	3,3	9,1	18,6	12,5	10,3	10,5	11,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>4,7</b>	<b>4,6</b>	<b>4,4</b>	<b>3,8</b>	<b>-0,8</b>	<b>4,9</b>	<b>6,5</b>	<b>6,9</b>	<b>6,0</b>	<b>6,8</b>	<b>7,4</b>	<b>5,0</b>
Hors Afrique du Sud	6,1	6,0	6,0	5,4	1,1	5,3	7,1	7,6	6,6	7,9	9,4	5,7
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>4,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>2,1</b>	<b>-2,8</b>	<b>3,8</b>	<b>8,2</b>	<b>10,9</b>	<b>8,2</b>	<b>7,5</b>	<b>8,4</b>	<b>8,1</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,9	3,8	3,8	3,4	-0,3	5,1	7,2	9,3	6,7	6,0	7,4	7,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>6,1</b>	<b>5,8</b>	<b>6,0</b>	<b>5,7</b>	<b>1,7</b>	<b>4,7</b>	<b>8,0</b>	<b>10,3</b>	<b>8,9</b>	<b>10,8</b>	<b>12,0</b>	<b>6,2</b>
Hors pays en situation de fragilité	6,7	6,9	6,7	6,6	2,6	4,9	8,0	7,1	6,5	6,2	7,4	5,8
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>5,2</b>	<b>4,1</b>	<b>4,9</b>	<b>4,1</b>	<b>0,3</b>	<b>5,6</b>	<b>5,9</b>	<b>11,8</b>	<b>9,6</b>	<b>14,5</b>	<b>15,3</b>	<b>5,4</b>
Zone franc	4,5	4,1	4,7	4,5	1,0	5,8	1,8	0,8	1,4	0,4	1,9	1,9
CEMAC	3,3	0,3	1,7	1,8	-1,7	4,0	2,4	0,8	2,1	1,7	2,5	2,5
UEMOA	5,4	6,5	6,5	6,1	2,5	6,8	1,4	0,9	1,0	-0,3	1,6	1,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,5	5,7	6,0	5,2	0,6	4,5	8,4	9,8	9,2	13,3	15,2	7,3
CAE-5	5,9	5,6	6,6	5,9	2,0	5,2	7,7	6,5	3,5	3,8	4,5	4,7
CEDEAO	5,1	2,9	3,4	3,6	-1,4	3,9	9,3	12,5	9,4	8,3	10,1	9,2
SACU	2,3	1,4	1,0	0,3	-5,6	4,1	5,4	5,2	4,5	4,0	2,4	3,2
SADC	3,5	2,3	2,1	1,1	-3,4	3,9	7,0	9,8	7,7	9,0	9,6	6,6

Voir notes page 19.

Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique

	Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)						Dette publique (En pourcentage du PIB)					
	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021
	Afrique du Sud	-4,4	-4,4	-4,1	-6,3	-13,3	-12,7	43,7	53,0	56,7	62,2	77,4
Angola	0,3	-6,3	2,2	0,7	-6,0	-2,5	42,7	69,3	89,0	109,8	132,2	124,3
Bénin	-2,0	-4,2	-3,0	-0,5	-2,8	-2,2	24,3	39,6	41,0	39,4	39,8	38,8
Botswana	-0,2	-1,1	-4,6	-6,2	-5,9	-3,1	18,2	13,4	14,2	14,8	16,2	15,8
Burkina Faso	-2,8	-6,9	-4,4	-3,0	-5,0	-3,5	27,8	33,5	37,7	40,0	43,0	43,3
Burundi	-4,1	-7,2	-5,3	-6,0	-9,0	-6,8	40,9	48,6	53,4	59,4	67,7	68,0
Cabo Verde	-7,6	-3,0	-2,8	-1,8	-8,3	-4,3	102,2	127,2	124,9	121,2	132,5	127,7
Cameroun	-3,3	-4,9	-2,5	-2,3	-4,5	-3,6	21,5	37,7	39,5	40,9	45,2	45,9
Comores	2,2	0,4	-1,0	-2,2	-3,8	-2,7	19,8	18,4	21,1	25,3	31,2	33,6
Congo, Rép. du	-2,8	-7,4	6,6	5,8	5,7	6,1	63,0	117,7	90,3	95,3	120,0	106,9
Congo, Rép. dém. du	0,1	1,4	-0,0	-2,1	-1,2	-0,3	21,7	19,1	15,3	14,7	15,7	13,2
Côte d'Ivoire	-2,1	-3,3	-2,9	-2,3	-5,3	-2,5	37,4	36,9	39,7	37,8	42,1	40,7
Érythrée	-6,1	-6,0	4,2	-1,5	-5,0	-4,5	169,4	202,5	185,6	189,2	184,8	174,7
Eswatini	-3,7	-7,0	-11,2	-8,0	-8,9	-7,6	16,0	25,1	33,4	38,4	46,8	49,5
Éthiopie <sup>1</sup>	-1,8	-3,2	-3,0	-2,5	-3,0	-3,4	47,5	57,7	61,1	57,6	56,9	57,6
Gabon	1,1	-1,7	-0,2	1,9	-2,7	-1,3	34,0	62,9	60,6	58,8	67,2	62,1
Gambie	-4,3	-5,0	-6,2	-2,6	-2,4	-2,1	60,2	87,0	86,6	82,5	80,3	74,6
Ghana	-7,1	-4,1	-7,0	-7,4	-10,0	-5,4	44,1	57,2	59,1	63,2	67,6	65,5
Guinée	-3,9	-2,1	-1,1	-0,5	-4,3	-4,1	43,9	40,5	38,0	34,5	43,8	45,3
Guinée Bissau	-2,3	-1,3	-4,8	-4,9	-4,1	-3,9	55,8	52,5	60,1	69,8	70,9	71,1
Guinée équatoriale	-7,0	-2,6	0,5	1,7	-4,8	-2,4	16,3	36,2	39,5	41,4	54,2	52,2
Kenya	-6,2	-7,9	-7,4	-7,8	-7,7	-6,9	47,1	55,2	60,1	60,8	64,5	66,8
Lesotho	-4,9	-4,0	-4,4	-3,8	-2,0	-7,0	39,1	38,0	47,1	48,5	51,0	50,5
Libéria	-3,3	-4,8	-5,1	-5,4	-5,2	-4,1	21,8	34,0	39,5	55,4	62,8	65,3
Madagascar	-2,1	-2,1	-1,3	-1,4	-4,0	-4,8	35,9	40,0	39,9	38,4	41,0	41,3
Malawi	-4,1	-7,3	-5,5	-6,4	-6,3	-5,2	47,4	61,1	63,1	63,4	68,0	69,1
Mali	-2,6	-2,9	-4,8	-1,7	-5,8	-3,3	27,8	36,0	37,7	40,5	44,7	45,3
Maurice	-3,0	-1,4	-2,3	-6,5	-10,6	-5,9	59,1	64,3	66,2	72,8	83,7	83,7
Mozambique	-5,2	-2,9	-6,9	-0,2	-7,7	-6,1	61,9	102,4	107,2	109,0	125,4	124,9
Namibie	-6,1	-5,0	-5,3	-4,7	-7,0	-7,2	29,3	43,9	50,2	53,2	66,6	67,7
Niger	-3,3	-4,1	-3,0	-3,6	-4,2	-3,3	21,8	39,6	39,0	42,0	47,1	45,8
Nigéria	-2,2	-5,4	-4,3	-5,0	-6,4	-5,8	17,8	25,3	27,2	29,4	35,3	37,0
Ouganda	-3,6	-3,2	-3,8	-6,7	-6,8	-6,6	24,7	33,7	35,6	40,0	46,3	50,7
République centrafricaine	-1,8	-1,1	-1,0	1,4	-2,4	0,4	42,7	50,3	50,0	47,8	46,2	43,6
Rwanda	-2,1	-2,5	-2,6	-5,2	-8,1	-4,6	20,9	32,3	34,8	38,6	55,1	57,1
Sao Tomé-et-Principe	-7,0	-2,7	-1,9	-1,8	-4,5	-1,9	80,0	85,8	83,1	73,1	73,5	69,1
Sénégal	-4,0	-3,0	-3,6	-3,9	-5,6	-3,3	38,1	61,1	62,1	64,2	67,4	67,6
Seychelles	1,8	0,5	0,2	0,9	-14,1	-5,7	74,5	62,3	57,7	55,3	77,1	73,1
Sierra Leone	-4,8	-8,8	-5,6	-2,9	-5,6	-5,4	43,1	69,2	68,7	67,2	72,9	73,7
Soudan du Sud	-9,3	3,3	-0,6	-0,3	-2,7	-1,2	40,0	82,8	57,7	41,8	35,3	30,5
Tanzanie	-3,5	-1,2	-1,9	-2,9	-3,8	-4,4	32,0	37,7	38,6	38,1	40,0	41,8
Tchad	-2,0	-0,2	1,9	-0,2	-0,4	-2,2	36,4	49,8	48,4	44,2	47,2	46,5
Togo	-6,5	-0,3	-0,8	2,1	-4,1	-1,6	59,3	76,0	76,2	70,9	69,1	64,9
Zambie	-5,0	-7,7	-8,2	-7,6	-5,7	-6,9	36,0	63,1	75,0	85,7	109,9	112,6
Zimbabwe <sup>2</sup>	-1,3	-8,1	-4,5	-2,6	-4,9	-1,5	43,3	52,9	37,3	11,0	3,2	2,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-3,1</b>	<b>-4,5</b>	<b>-3,6</b>	<b>-4,3</b>	<b>-7,0</b>	<b>-6,0</b>	<b>33,1</b>	<b>45,6</b>	<b>48,4</b>	<b>50,1</b>	<b>55,9</b>	<b>57,4</b>
<i>Médiane</i>	-3,3	-3,2	-3,0	-2,6	-5,0	-3,9	37,1	50,3	50,2	53,2	56,9	57,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-2,9	-4,2	-3,0	-3,3	-5,3	-3,9	37,4	51,6	54,4	55,7	59,5	59,0
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>-1,9</b>	<b>-5,3</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,4</b>	<b>-5,8</b>	<b>-4,9</b>	<b>23,7</b>	<b>38,7</b>	<b>41,9</b>	<b>43,9</b>	<b>48,7</b>	<b>48,4</b>
Hors Nigéria	-1,3	-5,1	1,2	0,5	-4,0	-2,1	36,8	62,9	71,0	79,2	88,2	83,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-4,0</b>	<b>-4,0</b>	<b>-4,2</b>	<b>-4,9</b>	<b>-7,7</b>	<b>-6,7</b>	<b>40,3</b>	<b>49,7</b>	<b>52,0</b>	<b>53,8</b>	<b>60,2</b>	<b>63,0</b>
Hors Afrique du Sud	-3,6	-3,9	-4,2	-4,2	-5,6	-4,3	38,1	47,9	49,6	49,8	53,6	53,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>-3,2</b>	<b>-5,0</b>	<b>-3,8</b>	<b>-4,9</b>	<b>-8,1</b>	<b>-6,9</b>	<b>32,5</b>	<b>45,5</b>	<b>49,3</b>	<b>52,1</b>	<b>59,3</b>	<b>61,1</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,0	-5,2	-3,2	-3,8	-6,5	-4,3	38,7	55,8	61,3	65,6	71,5	70,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,6</b>	<b>-4,0</b>	<b>-3,6</b>	<b>35,8</b>	<b>46,0</b>	<b>45,5</b>	<b>44,0</b>	<b>46,7</b>	<b>47,0</b>
Hors pays en situation de fragilité	-3,0	-3,1	-3,1	-3,0	-4,3	-4,3	35,6	47,5	49,7	49,5	52,1	53,1
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>-2,2</b>	<b>-3,0</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,6</b>	<b>-3,6</b>	<b>-1,9</b>	<b>37,9</b>	<b>45,6</b>	<b>41,8</b>	<b>38,5</b>	<b>41,4</b>	<b>40,1</b>
Zone franc	-2,6	-3,6	-2,0	-1,3	-4,2	-2,5	31,6	46,2	46,9	47,1	51,4	50,1
CEMAC	-2,7	-3,6	0,0	0,3	-2,6	-1,8	30,0	52,4	50,8	51,3	57,8	55,6
UEMOA	-2,8	-3,6	-3,4	-2,3	-5,0	-2,8	33,5	42,3	44,3	44,5	48,0	47,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	-3,2	-4,5	-4,3	-4,9	-5,3	-4,7	39,6	49,5	50,9	50,5	54,0	55,2
CAE-5	-4,5	-4,7	-4,9	-6,0	-6,4	-6,0	36,1	44,7	48,1	49,3	53,7	56,2
CEDEAO	-2,8	-4,8	-4,3	-4,5	-6,4	-5,1	23,5	33,4	35,5	36,8	42,1	42,5
SACU	-4,3	-4,3	-4,3	-6,2	-12,5	-11,9	41,9	50,5	54,2	59,2	73,4	81,0
SADC	-3,2	-4,2	-3,0	-4,4	-8,9	-8,1	40,8	52,8	56,9	61,1	70,7	74,4

Voir notes page 19.

Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris

	Masse monétaire au sens large						Solde extérieur courant, dons compris					
	(En pourcentage du PIB)						(En pourcentage du PIB)					
	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021
Afrique du Sud	73,0	72,2	72,8	72,8	72,3	71,9	-3,9	-2,5	-3,5	-3,0	0,2	-1,3
Angola	35,8	32,2	29,3	31,5	31,5	31,8	3,1	-0,5	7,0	2,9	-6,7	-3,0
Bénin	27,7	28,6	27,9	28,4	28,4	28,4	-3,3	-4,2	-4,6	-5,1	-5,3	-3,7
Botswana	43,6	40,2	41,2	42,9	43,2	40,6	5,8	6,1	2,1	-5,2	-2,5	-1,7
Burkina Faso	28,1	38,6	38,9	41,3	45,0	47,4	-5,0	-5,0	-4,1	-4,4	-4,3	-4,5
Burundi	21,1	21,3	25,5	32,4	33,3	33,3	-17,4	-14,2	-15,0	-16,4	-17,1	-16,6
Cabo Verde	89,6	104,6	99,4	98,2	101,5	99,2	-8,9	-7,9	-5,3	-0,2	-7,7	-7,6
Cameroun	21,7	22,6	24,4	24,5	24,1	24,1	-3,4	-2,7	-3,6	-3,7	-5,7	-4,8
Comores	23,2	27,2	28,2	28,0	27,7	27,5	-2,8	-2,1	-2,8	-3,8	-5,7	-4,5
Congo, Rép. du	34,8	34,1	26,2	28,9	40,7	38,6	-9,1	-3,5	7,2	8,4	-1,2	-2,8
Congo, Rép. dém. du	11,5	13,5	12,8	15,4	15,0	15,4	-5,3	-3,3	-3,6	-4,2	-5,4	-4,1
Côte d'Ivoire	11,2	10,1	10,2	11,6	10,7	10,8	1,0	-2,0	-3,6	-2,7	-3,3	-2,5
Érythrée	185,5	252,5	239,7	237,7	230,6	222,4	10,2	24,0	19,0	12,1	10,2	9,4
Eswatini	25,6	29,3	28,9	27,7	27,3	27,1	4,8	7,0	2,0	6,2	3,5	4,0
Éthiopie <sup>1</sup>	27,5	31,3	33,7	32,9	31,3	30,8	-6,4	-8,5	-6,5	-5,3	-5,3	-4,6
Gabon	23,2	22,7	24,3	23,3	26,9	26,6	8,0	-6,9	-3,2	-0,8	-8,4	-6,1
Gambie	35,5	40,1	42,9	48,4	50,1	50,0	-7,9	-7,4	-9,7	-5,4	-9,8	-9,8
Ghana	23,5	25,8	25,4	26,8	26,6	26,8	-7,0	-3,4	-3,1	-2,7	-4,5	-3,0
Guinée	24,6	23,9	22,5	24,0	25,5	24,1	-16,4	-6,7	-18,7	-13,7	-22,9	-16,1
Guinée-Bissau	35,1	41,1	43,0	45,5	45,5	45,5	-2,5	0,3	-3,5	-10,2	-7,4	-6,4
Guinée équatoriale	14,9	16,5	15,4	15,5	18,9	18,3	-9,0	-5,8	-5,4	-5,8	-10,4	-7,0
Kenya	41,4	37,2	37,5	35,7	35,5	36,8	-7,7	-6,2	-5,0	-4,5	-4,6	-4,4
Lesotho	34,3	39,1	40,1	39,4	40,4	39,9	-7,6	-2,4	-1,2	-8,3	6,9	-8,2
Libéria	20,2	18,6	19,6	20,9	22,0	22,3	-17,7	-22,7	-22,4	-22,3	-18,7	-19,7
Madagascar	22,2	25,8	25,5	24,8	27,3	27,3	-4,3	-0,4	0,7	-2,5	-2,9	-3,0
Malawi	24,4	23,6	23,6	22,6	22,6	22,6	-11,2	-25,6	-20,5	-17,2	-17,9	-17,9
Mali	26,0	27,0	29,2	29,5	29,7	29,7	-5,4	-7,3	-4,9	-4,2	-3,7	-3,9
Maurice	101,3	114,2	115,1	119,6	119,6	119,6	-7,1	-4,6	-5,8	-5,8	-8,4	-7,9
Mozambique	31,1	34,3	35,0	37,9	38,0	38,0	-32,8	-19,1	-30,9	-42,2	-68,8	-74,0
Namibie	58,8	57,9	58,9	63,6	63,6	63,6	-8,0	-4,0	-2,7	-2,3	-0,4	-1,0
Niger	17,3	17,7	15,8	17,1	16,4	16,9	-13,2	-11,4	-12,7	-13,2	-13,5	-16,6
Nigéria	21,2	24,7	25,4	23,9	24,0	24,2	1,6	2,8	1,3	-3,8	-3,3	-2,5
Ouganda	17,9	18,8	18,9	18,5	18,6	18,5	-6,2	-4,5	-7,2	-9,5	-9,7	-8,1
République centrafricaine	21,8	25,0	27,1	26,2	29,0	27,6	-7,5	-7,8	-8,0	-4,9	-5,3	-5,0
Rwanda	21,3	23,6	25,3	26,2	26,0	27,8	-10,7	-7,5	-8,0	-9,2	-16,2	-10,2
Sao Tomé-et-Principe	38,3	32,9	35,6	32,5	33,4	33,4	-18,0	-13,2	-11,1	-12,3	-10,6	-8,9
Sénégal	31,3	37,8	40,7	41,2	40,3	39,1	-6,3	-7,3	-8,8	-9,1	-11,3	-11,4
Seychelles	62,8	76,4	77,6	83,1	82,6	83,1	-19,7	-20,1	-17,9	-16,7	-27,8	-23,6
Sierra Leone	22,7	23,7	23,0	22,5	23,6	23,5	-24,4	-21,0	-18,7	-13,9	-14,3	-12,7
Soudan du Sud	20,0	13,9	13,7	11,2	13,4	13,2	-0,2	-3,4	-9,3	-2,5	-2,4	0,3
Tanzanie	23,1	20,7	20,3	19,7	20,4	20,8	-9,0	-2,9	-3,5	-3,2	-3,8	-3,8
Tchad	13,7	15,3	14,3	17,0	18,3	17,8	-9,2	-7,1	-1,4	-4,9	-12,9	-10,1
Togo	46,3	56,0	57,2	55,6	58,6	59,0	-9,3	-2,0	-3,5	-4,3	-5,4	-4,5
Zambie	20,7	22,0	22,3	21,9	22,5	22,4	1,8	-1,7	-1,3	1,0	-2,0	-2,6
Zimbabwe <sup>2</sup>	22,1	28,5	23,6	21,3	15,0	16,1	-10,9	-1,3	-5,9	1,1	-1,9	-1,9
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>35,3</b>	<b>35,9</b>	<b>36,0</b>	<b>35,6</b>	<b>35,3</b>	<b>35,3</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,5</b>	<b>-4,0</b>	<b>-4,7</b>	<b>-4,2</b>
Médiane	25,3	27,2	27,1	28,0	28,4	27,8	-6,5	-4,5	-4,6	-4,5	-5,4	-4,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28,0	28,6	28,6	29,1	29,1	29,1	-4,6	-4,3	-3,8	-4,4	-7,0	-6,1
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>23,1</b>	<b>25,2</b>	<b>25,3</b>	<b>24,5</b>	<b>25,0</b>	<b>25,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>1,7</b>	<b>-2,6</b>	<b>-4,2</b>	<b>-3,0</b>
Hors Nigéria	27,8	26,5	25,0	26,1	27,5	27,3	0,2	-2,2	2,5	0,3	-6,8	-4,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>43,9</b>	<b>42,8</b>	<b>42,7</b>	<b>42,4</b>	<b>41,5</b>	<b>41,3</b>	<b>-5,6</b>	<b>-4,2</b>	<b>-4,9</b>	<b>-4,8</b>	<b>-5,0</b>	<b>-5,0</b>
Hors Afrique du Sud	28,0	29,2	29,5	29,8	29,4	29,5	-6,8	-5,0	-5,6	-5,6	-7,0	-6,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>38,7</b>	<b>39,1</b>	<b>39,2</b>	<b>38,8</b>	<b>38,4</b>	<b>38,5</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,1</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,2</b>	<b>-2,8</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	31,2	30,8	30,4	31,2	31,3	31,2	-1,7	-2,9	-1,3	-2,2	-5,1	-4,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>24,1</b>	<b>26,3</b>	<b>26,6</b>	<b>26,8</b>	<b>26,8</b>	<b>26,9</b>	<b>-8,8</b>	<b>-6,3</b>	<b>-7,1</b>	<b>-7,0</b>	<b>-8,9</b>	<b>-8,2</b>
Hors pays en situation de fragilité	24,1	26,1	26,7	26,6	26,7	26,9	-9,7	-6,7	-7,2	-7,8	-9,3	-9,0
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>21,7</b>	<b>22,5</b>	<b>21,7</b>	<b>22,6</b>	<b>22,9</b>	<b>22,6</b>	<b>-5,4</b>	<b>-4,8</b>	<b>-5,4</b>	<b>-4,3</b>	<b>-6,6</b>	<b>-5,4</b>
Zone franc	21,8	23,5	23,8	24,7	25,6	25,4	-3,4	-4,7	-4,3	-4,1	-6,3	-5,7
CEMAC	21,4	22,4	22,1	22,8	25,4	24,9	-3,4	-4,7	-2,3	-2,2	-7,1	-5,8
UEMOA	22,0	24,2	24,8	25,7	25,7	25,7	-3,7	-4,8	-5,5	-5,3	-5,9	-5,7
COMESA (pays membres d'AfSS)	30,3	32,0	32,5	32,2	31,4	31,7	-6,2	-5,4	-5,2	-4,8	-5,8	-5,1
CAE-5	28,3	26,3	26,4	25,6	25,8	26,5	-8,2	-5,1	-5,2	-5,4	-5,9	-5,3
CEDEAO	21,8	24,9	25,4	24,8	25,0	25,1	-0,5	-0,1	-1,4	-4,4	-4,6	-3,7
SACU	70,4	69,4	70,0	70,2	69,7	69,2	-3,5	-2,1	-3,2	-3,0	0,1	-1,3
SADC	53,1	51,4	50,9	51,2	50,4	50,3	-3,7	-2,5	-2,5	-3,2	-4,0	-4,2

Voir notes page 19.

Tableau AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves

	Dette extérieure publique par débiteur (En pourcentage du PIB)							Réserves (Mois d'importations de biens et de services)					
	2010-16	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021
	Afrique du Sud	13,6	18,9	21,3	18,2	21,4	22,0	22,1	5,3	5,6	6,0	8,9	7,6
Angola	25,2	44,4	38,2	46,5	58,0	85,4	79,9	8,1	8,4	7,7	11,5	9,3	9,2
Bénin <sup>1</sup>	13,2	15,5	16,8	18,6	22,8	22,9	22,9	0,0	...	...	...	...	...
Botswana	15,7	14,6	12,6	11,3	11,0	8,8	8,4	11,8	12,4	11,5	11,8	10,2	9,2
Burkina Faso <sup>1</sup>	21,0	22,5	22,1	20,7	22,4	22,9	21,8	...	...	...	...	...	...
Burundi	20,7	17,4	16,0	16,1	16,6	19,4	18,9	3,0	1,3	0,8	0,7	0,7	0,7
Cabo Verde	75,0	91,3	100,6	99,5	98,7	106,6	100,4	5,0	5,2	5,8	8,6	8,4	7,7
Cameroun <sup>2</sup>	13,6	21,2	26,3	27,6	30,2	34,5	35,2	...	...	...	...	...	...
Comores	18,6	15,6	17,8	18,9	23,6	29,8	32,4	7,0	6,8	6,9	6,8	5,9	5,5
Congo, Rép. du <sup>2</sup>	27,6	49,3	40,0	34,0	38,9	56,4	52,8	...	...	...	...	...	...
Congo, Rép. dém. du	16,6	14,8	14,6	12,9	12,6	13,1	11,3	1,2	0,4	0,5	0,8	0,9	1,5
Côte d'Ivoire <sup>1</sup>	24,1	20,4	24,0	26,9	26,6	31,5	30,8	...	...	...	...	...	...
Érythrée	62,2	59,6	70,9	64,4	61,7	58,1	54,0	3,1	2,3	2,6	2,3	2,2	2,7
Eswatini	7,9	9,1	8,9	9,8	11,7	18,3	19,8	4,0	3,3	2,8	2,8	3,3	3,1
Éthiopie <sup>3</sup>	22,9	28,6	29,1	30,6	28,4	29,9	31,8	2,0	2,0	1,7	2,3	2,1	2,6
Gabon <sup>2</sup>	23,9	35,6	40,6	38,5	39,0	48,8	46,7	...	...	...	...	...	...
Gambie	32,0	40,3	45,8	46,6	45,1	45,7	43,9	4,0	2,8	2,7	3,8	3,7	4,1
Ghana	21,8	29,9	29,1	30,6	30,2	36,0	33,2	2,7	2,8	2,6	3,4	2,7	2,8
Guinée	28,7	22,5	20,5	19,3	19,3	29,0	32,7	2,3	1,4	2,1	2,3	2,1	2,3
Guinée-Bissau <sup>1</sup>	24,7	21,6	18,2	20,8	23,9	23,6	23,5	...	...	...	...	...	...
Guinée équatoriale <sup>2</sup>	7,4	9,1	9,2	9,2	11,2	20,1	23,2	...	...	...	...	...	...
Kenya	22,1	22,8	27,1	30,4	31,3	31,3	30,8	4,1	4,2	4,8	6,0	4,7	4,4
Lesotho	33,3	37,4	36,4	36,2	34,1	40,5	34,0	5,0	4,4	3,4	4,9	3,9	3,5
Libéria	10,8	20,1	24,2	28,6	36,2	43,3	46,4	1,9	2,5	2,3	2,5	2,6	2,8
Madagascar	22,6	24,0	24,8	25,6	27,0	28,9	30,3	2,8	3,8	4,3	4,5	3,5	3,7
Malawi	21,8	31,3	32,8	31,1	29,7	29,6	31,3	2,0	3,1	3,0	3,2	3,3	3,4
Mali <sup>1</sup>	21,4	23,8	26,2	24,0	26,3	28,6	28,4	...	...	...	...	...	...
Maurice	14,1	14,6	12,9	11,2	13,9	16,8	17,9	6,1	9,5	10,2	16,4	7,9	6,9
Mozambique	50,7	92,2	94,3	91,3	93,0	105,1	108,7	3,1	3,7	2,9	3,2	2,4	2,0
Namibie	9,4	17,6	16,2	16,1	18,3	20,9	19,0	2,6	1,7	2,0	2,8	2,9	3,3
Niger <sup>1</sup>	15,0	21,4	25,3	23,2	25,3	29,3	28,6	...	...	...	...	...	...
Nigéria	6,5	11,8	15,6	16,5	15,5	17,4	16,9	5,9	6,6	5,1	6,1	3,9	3,2
Ouganda	14,5	19,0	21,6	23,6	26,6	29,0	30,1	4,7	4,5	4,1	4,1	3,7	3,5
République centrafricaine <sup>2</sup>	22,3	27,2	29,5	26,9	27,2	26,6	24,9	...	...	...	...	...	...
Rwanda	21,3	33,6	37,3	40,8	45,1	47,7	48,4	4,8	4,4	4,7	5,5	3,6	3,6
Sao Tomé-et-Principe	77,9	80,3	78,0	66,3	66,7	73,5	69,1	4,0	3,6	2,7	3,8	3,0	3,2
Sénégal <sup>1</sup>	26,5	30,1	39,4	44,9	47,1	48,6	47,3	...	...	...	...	...	...
Seychelles	41,2	31,8	29,3	28,4	26,9	32,3	27,0	3,3	3,5	3,6	5,3	2,0	1,8
Sierra Leone	28,3	36,7	40,5	38,6	39,7	46,8	48,7	2,7	4,0	3,5	4,0	3,6	3,4
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	2,4	0,1	0,2	0,6	0,2	0,3
Tanzanie	23,8	28,2	28,6	28,8	27,4	28,1	28,8	4,2	6,2	5,7	4,9	4,6	4,4
Tchad <sup>2</sup>	23,6	25,7	26,3	24,2	24,2	26,9	24,1	...	...	...	...	...	...
Togo <sup>1</sup>	16,3	19,2	21,1	19,7	23,5	26,2	25,4	...	...	...	...	...	...
Zambie	19,3	38,2	36,7	41,7	50,5	70,7	73,2	3,0	2,2	2,1	2,2	1,1	0,8
Zimbabwe <sup>4</sup>	36,6	33,8	31,1	33,9	39,1	42,2	42,5	0,5	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>15,4</b>	<b>22,0</b>	<b>24,2</b>	<b>24,6</b>	<b>25,7</b>	<b>28,7</b>	<b>28,1</b>	<b>5,0</b>	<b>5,0</b>	<b>4,6</b>	<b>5,9</b>	<b>4,4</b>	<b>4,2</b>
<i>Médiane</i>	21,5	23,9	26,3	27,2	27,1	29,7	30,8	3,5	3,6	3,0	3,8	3,3	3,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	21,9	28,7	29,2	30,7	32,3	36,5	36,1	4,2	4,0	3,8	4,6	3,7	3,7
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>11,2</b>	<b>19,2</b>	<b>22,1</b>	<b>23,5</b>	<b>23,5</b>	<b>27,3</b>	<b>26,1</b>	<b>6,0</b>	<b>6,4</b>	<b>5,2</b>	<b>6,5</b>	<b>4,4</b>	<b>3,9</b>
Hors Nigéria	21,8	36,3	34,1	37,6	43,8	57,8	55,1	6,4	6,0	5,3	7,4	5,9	5,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>18,6</b>	<b>23,9</b>	<b>25,4</b>	<b>25,2</b>	<b>26,9</b>	<b>29,5</b>	<b>29,3</b>	<b>4,1</b>	<b>4,2</b>	<b>4,3</b>	<b>5,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,4</b>
Hors Afrique du Sud	22,1	26,4	27,7	28,8	29,5	32,3	32,3	3,3	3,4	3,3	3,9	3,2	3,3
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>13,7</b>	<b>20,4</b>	<b>23,0</b>	<b>23,5</b>	<b>24,7</b>	<b>28,0</b>	<b>27,1</b>	<b>5,5</b>	<b>5,6</b>	<b>5,2</b>	<b>6,9</b>	<b>5,1</b>	<b>4,7</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	21,3	29,7	30,0	32,7	35,5	41,9	40,6	5,4	4,9	4,7	6,2	4,7	4,6
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>23,1</b>	<b>27,4</b>	<b>28,2</b>	<b>28,2</b>	<b>28,6</b>	<b>30,6</b>	<b>31,2</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2,7</b>
Hors pays en situation de fragilité	22,8	29,4	30,6	31,3	31,4	33,1	34,2	3,1	3,7	3,3	3,5	3,1	3,2
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>23,9</b>	<b>24,2</b>	<b>25,0</b>	<b>24,6</b>	<b>25,2</b>	<b>28,9</b>	<b>28,3</b>	<b>2,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>	<b>2,2</b>	<b>2,1</b>	<b>2,4</b>
Zone franc	19,6	23,5	26,6	27,3	29,1	33,4	32,7	5,0	3,2	3,6	4,6	3,9	3,9
CEMAC	17,5	25,6	27,9	27,3	29,6	36,4	36,0	4,8	2,3	2,8	3,7	3,7	3,7
UEMOA	21,5	22,1	25,7	27,3	28,8	31,7	31,0	5,1	4,0	4,4	5,5	4,1	4,0
COMESA (pays membres d'AFSS)	21,0	24,9	26,2	27,6	28,6	30,7	31,1	3,0	3,0	3,1	3,8	3,0	3,1
CAE-5	20,9	24,2	26,9	29,0	29,8	30,6	30,8	4,3	4,8	4,9	5,2	4,4	4,2
CEDEAO	11,0	16,2	19,8	21,0	20,4	23,2	22,4	5,0	5,2	4,1	5,1	3,5	3,1
SACU	13,6	18,7	20,7	17,9	20,7	21,4	21,4	5,4	5,7	6,1	8,7	7,5	6,9
SADC	18,2	26,4	26,4	25,7	28,8	32,9	32,3	5,3	5,6	5,6	7,6	6,1	5,8

Voir notes page 19.



---

## **DANS CETTE ÉDITION :**

---

### **PARTIE 1**

Perspectives de croissance en 2020 :  
la pandémie de COVID-19 et  
l'effondrement des cours du pétrole

### **PARTIE 2**

Priorités

### **PARTIE 3**

Appendice statistique



**PUBLICATIONS**

**REGIONAL ECONOMIC OUTLOOK (FRENCH)**  
SUB-SAHARAN AFRICA - APRIL 2020

